



cyberpresse.ca

LA PRESSE

« POLICE! »

Spectaculaire intervention au pied du mont Royal contre de présumés vendeurs de drogues

PAGE A4

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

STUDIOS MÉTÉOR

DES EFFETS SPÉCIAUX IMPAYÉS

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



Voyage au centre de la Terre

« SUPER BLESSANT »

Julie Snyder se défend de mal rémunérer ses académiciens

HUGO DUMAS
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



HOCKEY

LES ESPOIRS DU REPÊCHAGE 2008

SPORTS PAGES 1 ET 8



Steven Stamkos

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Pauline Marois aurait adopté la voiture électrique pour se véhiculer... dans sa demeure.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



CRISE AIGUË AUX SOINS INTENSIFS

Des opérations annulées faute de lits alors qu'une unité est vide. Des patients instables qui obtiennent leur congé pour faire place à d'autres. Des équipes à bout de souffle. La situation aux soins intensifs s'aggrave.

ARIANE LACOURSIÈRE PAGES A2 ET A3

Une unité inutilisée de l'hôpital Notre-Dame.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

EXCLUSIF

AFFAIRE NORBOURG PRISE 2

Après trois ans d'enquête, la GRC dépose 922 chefs d'accusation contre le financier déchu Vincent Lacroix et cinq présumés complices concernant des fraudes de 95 millions

NOS INFORMATIONS PAGES A6 À A8

Avec des amis comme ça

SOPHIE COUSINEAU
PAGE A8

Québec doit s'expliquer

ARIANE KROL
FORUM PAGE A26

Vincent Lacroix



ESSENCE

UNE TAXE DANS LE VIDE?

La taxe verte de Québec est un échec, estime Environnement Canada

PAGE A14

MONIQUE JÉRÔME-FORGET

« AUCUN SIGNE DE RALENTISSEMENT »

L'économie du Québec tient bon, affirme la ministre des Finances du Québec

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

Tout va bien sur le front témiscabiti

LA CHRONIQUE DE PATRICK LAGACÉ
PAGE A5

Michelle Obama revue et corrigée



PHOTO SCOTT OLSON, GETTY

Michelle Obama incarne la femme moderne, la mère de famille attentionnée, intelligente complice de son ambitieux mari. Que demander de plus à une éventuelle première dame des États-Unis ? L'équipe de Barack Obama est en train de façonner une image plus douce, plus patriotique de la femme du candidat démocrate à la présidence des États-Unis.

NOTRE REPORTAGE EN MOTS ET EN PHOTOS PAGE A24.

LA RÉGION DE SOREL-TRACY

Renseignements touristiques :
1 800 474-9441 | www.tourismesoreltracyregion.qc.ca

Si près...

FORAÎT CROISIÈRE-THÉÂTRE

- Croisière au cœur de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
- Souper quatre services
- Soirée-spectacle au Théâtre du Chenal-du-Moine
- Une nuitée incluant le petit-déjeuner

AUBERGE DE LA RIVE
CENTRE DE CONGRÈS

À partir de **126,95\$** par personne en occupation double, pourboires inclus.
Réservation : **1 800 369-0059**
www.aubergedelarive.com • info@aubergedelarive.com

Le Théâtre du Chenal-du-Moine présente
« Les Aboyeurs » avec Martine Franke, François Chénier, Chantal Baril, Sylvain Marcel et Robert Brouillette.

CRISE AIGUË AUX SOINS INTENSIFS

«UN DÉSASTRE»

La pénurie d’infirmières force des hôpitaux montréalais à fermer plusieurs lits

Les urgences qui débordent, les temps d’attente interminables, on connaît. Ce qu’on sait moins, c’est que la situation n’est pas plus rose aux soins intensifs des hôpitaux de la métropole. De fait, elle ne cesse de se détériorer depuis cinq ans. Faute d’infirmières, il faut fermer des lits. Au point où la vie de patients est mise en danger. Et ça risque d’être pire cet été.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Au CHUM, seulement 33 des 58 lits de soins intensifs sont ouverts. À l’hôpital du Sacré-Cœur, 20 lits sur 34 le sont.



ARIANE LACOURSIÈRE

La scène donne froid dans le dos. Une aile complète de l’hôpital Notre-Dame à Montréal est plongée dans le noir. Alors que l’établissement grouille d’activité, ici, c’est le calme plat. Depuis le mois d’avril, quelque 10 lits flambant neufs de cette unité de soins intensifs sont inutilisés. «C’est un désastre. Rien de moins. C’est épeurant parce qu’on voit qu’on se dirige tout droit vers une crise», affirme le chef du service des soins intensifs du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), le D^r Tudor Costachescu. Au cours des cinq dernières années, la situation n’a cessé de

se dégrader dans les services de soins intensifs de Montréal. On craint la pénurie d’infirmières. À un point tel que des lits doivent être fermés. Au CHUM, seulement 33 des 58 lits de soins intensifs sont ouverts. À l’hôpital du Sacré-Cœur, 20 lits sur 34 le sont. «Et on pourrait en fermer encore plus cet été», prévoit le chef du service des soins intensifs de cet hôpital, le D^r Patrick Bellemare. L’hôpital Sainte-Justine n’est pas épargné. Là-bas, seulement 12 des 30 lits sont ouverts. Ces fermetures de lits aux soins intensifs ne sont pas sans conséquence. «On est obligés d’annuler beaucoup de chirurgies qui demandent un séjour aux soins intensifs», dit la chef du service des soins intensifs de l’hôpital Sainte-Justine, la D^{re} Marisa Tucci. Cette année, 124 interventions chirurgicales ont été annulées à Sainte-Justine, contre 63 en 2006. «On a annulé 30 %

de toutes nos demandes. C’est énorme!» affirme la D^{re} Tucci. Quand les soins intensifs débordent, aucun patient ne peut y être transféré. Depuis 2003, les soins intensifs de l’Hôpital général juif de Montréal ont refusé un nombre grandissant de patients. «Avant, on avait 1300 admissions par année. Maintenant, on en a environ 1000», affirme le chef

«Les patients ayant besoin de soins aigus devraient être traités en moins de six heures. Cette année, le CHUM a dépassé fréquemment ces délais. Nos soins intensifs sont si pleins qu’on ne peut pas prendre les patients des urgences à temps», déplore le D^r Costachescu. Dans un document obtenu par *La Presse*, on voit que de janvier

respiratoire a patienté 32,5 heures. Une personne dans le coma a également attendu 24,5 heures aux urgences avant d’être envoyée aux soins intensifs. «On est dans des situations intenable. La vie des patients est en danger. On n’aime pas ça», dit le D^r Costachescu. La pression pour libérer des lits aux soins intensifs est grande. Pour pouvoir traiter

«Les patients ayant besoin de soins aigus devraient être traités en moins de six heures. Le CHUM a dépassé fréquemment ces délais. Nos soins intensifs sont si pleins qu’on ne peut pas prendre les patients des urgences à temps.»

des soins intensifs de cet établissement, Denny Laporta. Les patients des urgences qui doivent recevoir des soins aigus attendent de plus en plus longtemps avant d’obtenir une place aux soins intensifs. Cela entraîne une augmentation de la durée des séjours aux urgences.

à avril 2007, 13 patients qui devaient avoir accès aux soins intensifs ont attendu trop longtemps aux urgences du CHUM. Par exemple, un patient souffrant d’une pneumonie grave a séjourné 44,5 heures aux urgences avant d’être transféré aux soins intensifs. Un autre souffrant de défaillance

les cas lourds, les intensivistes doivent parfois donner congé à des patients encore instables. «On n’a pas le choix. On doit pallier au plus pressant. On est constamment en train de gérer des lits pour accueillir les patients les plus critiques», dit le D^r Costachescu.

Un budget lié au nombre d’interventions chirurgicales

ARIANE LACOURSIÈRE

Cette année, le ministère de la Santé du Québec a modifié la façon dont les budgets sont alloués aux hôpitaux de la province. L’un des principaux changements est que les établissements reçoivent désormais une somme pour chacune des interventions chirurgicales qu’ils réalisent. Plutôt que de recevoir un budget annuel fixe, les établissements doivent compiler le nombre d’opérations réalisées annuellement. Ils obtiendront l’an prochain un budget conséquent. «Ça ajoute un aspect performance», dit l’attachée de presse du ministre de la Santé, Marie-Ève Bédard.

Plus un établissement fait d’interventions chirurgicales, plus son budget est élevé l’année suivante. Mais la pénurie de personnel aux soins intensifs et les fermetures de lits qui en découlent empêchent les hôpitaux universitaires

opération devait rapporter environ 17 000\$ à l’établissement. «Cette année, nous n’avons réalisé que 700 chirurgies cardiaques. Nos soins intensifs débordent; donc on doit en annuler plusieurs, dit le D^r Costachescu. L’an prochain,

Plus un hôpital fait d’interventions chirurgicales, plus son budget est élevé l’année suivante. Mais la pénurie de personnel aux soins intensifs empêche les hôpitaux universitaires de Montréal de réaliser autant d’opérations qu’ils le voudraient.

de Montréal de réaliser autant d’opérations qu’ils le voudraient. Par exemple, le CHUM avait prévu cette année réaliser 1200 chirurgies cardiaques. Chaque

on sera pénalisés. On aura moins d’argent. On voudrait faire plus d’interventions chirurgicales, mais les ressources pour le faire ne sont pas suffisantes.»

2008 Cartier

La Doña de *Cartier*

Cartier

Disponible chez :

CHÂTEAU D’IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283 WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

3558135

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 16	Loteries	A 13
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Monde	A 24 et 25
Bourses	AFFAIRES 8 et 9	Petites annonces	AFAIRES 7 et 11
Décès	AFFAIRES 12 à 14	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 26 et 27	Trait d’union	AFFAIRES 10
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo

Nuageux avec averses, maximum 17, minimum 12. AFFAIRES 14

CRISE AIGUË AUX SOINS INTENSIFS



Depuis le mois d'avril, quelque 10 lits flambant neufs de l'unité de soins intensifs de l'hôpital Notre-Dame sont inutilisés.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Cette gestion de lits accapare une grande part du temps de travail des médecins. «Je passe la moitié de mon temps à gérer les cas que je ne peux pas prendre. On pédale beaucoup pour avancer peu», dit le D^r Laporta.

Pour diminuer ce temps de gestion, les intensivistes aimeraient qu'un système centralisé de suivi des lits disponibles dans toutes les unités de soins intensifs de Montréal soit instauré. «Ça nous éviterait de passer nos journées au téléphone à gérer des lits», dit le D^r Costachescu.

Choix déchirants

Parce que les lits manquent, les intensivistes sont continuellement face à des choix déchirants. «Nous sommes un des deux seuls hôpitaux de l'île à avoir des soins intensifs pour enfants, dit la D^{re} Tucci, de Sainte-Justine. Un enfant qui a un grave accident de vélo ne

peut être traité que par nous. On ne peut pas le refuser.»

Même si son service de soins intensifs déborde constamment, la D^{re} Tucci accepte toujours plus de patients que ne lui permet son personnel. «On est constamment débordés, dit-elle. Mais comment refuser de traiter un enfant?»

Censés être des centres de références en soins intensifs, les hôpitaux universitaires de Montréal ne peuvent plus totalement remplir cette fonction. «On ne peut plus accepter les gros cas qui viennent d'autres régions et qui nous sont envoyés. Cette année, on a accepté seulement 8 % de patients de l'extérieur alors qu'on devrait plutôt en accepter 20 %», dit le D^r Costachescu.

À l'hôpital Sainte-Justine, 15 patients provenant d'autres hôpitaux de la province n'ont pas pu être envoyés à Sainte-Justine cette année par manque de lits. «On ne

peut plus jouer notre rôle de centre de référence», dit la D^{re} Tucci.

Pénurie d'infirmières

«La principale cause de la fermeture de lits aux soins intensifs, c'est la pénurie d'infirmières», affirme le D^r Costachescu. Un avis partagé par ses collègues des autres hôpitaux universitaires de Montréal.

Au cours des cinq dernières années, le bilan de recrutement infirmier aux soins intensifs du CHUM a toujours été négatif. Si bien qu'il y manque présentement 98 infirmières. Travaillant dans des équipes réduites, les infirmières des soins intensifs sont sur la corde raide. Elles sont de garde une fin de semaine sur deux.

«Travailler aux soins intensifs, c'est difficile. Les cas sont plus lourds. On en demande toujours plus aux infirmières. Plusieurs trouvent ça trop exigeant et partent», dit le D^r Costachescu.

Au CHUM, 17,1 % des infirmières travaillant aux soins

intensifs quittent leurs fonctions après un an. La rétention est meilleure dans les petits établissements. «Puisque les cas sont moins lourds, les infirmières sont un peu moins débordées», explique le D^r Costachescu.

Parce que les infirmières fuient les centres universitaires, ces établissements doivent fermer des lits. «On se retrouve aujourd'hui avec moins de lits de soins intensifs que des petits établissements comme l'hôpital du Lakeshore, Santa Cabrini ou Jean-Talon, qui retiennent plus leur personnel», dénonce le D^r Costachescu.

Le D^r Costachescu aimerait que les unités de soins intensifs de tous les hôpitaux du Québec soient catégorisées en fonction de la gravité des cas qu'elles traitent. «Et les ressources humaines devraient être distribuées en conséquence. Les petits hôpitaux qui nous envoient leurs gros cas ne devraient pas avoir plus de ressources que nous!» croit-il.

UN ÉTÉ CHARGÉ

Déjà surchargés, les soins intensifs du CHUM pourraient être en crise cet été. Comme l'annonçait *La Presse* la semaine dernière, des problèmes de couverture de garde aux urgences de l'Hôtel-Dieu sont prévus. Pour une dizaine de jours au mois de juillet et une autre dizaine de jours au mois d'août, aucun médecin ne travaillera aux urgences de l'Hôtel-Dieu, qui pourraient donc être fermées temporairement. Chose certaine, les ambulances qui devront s'y rendre seront orientées vers les autres pavillons du CHUM (Notre-Dame et Saint-Luc). «On fonctionne déjà à pleine capacité ici. Si en plus il faut admettre les patients de l'Hôtel-Dieu, ça va être la crise», annonce le D^r Costachescu.

— Ariane Lacoursière



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Au CHUM, 17,1 % des infirmières travaillant aux soins intensifs quittent leurs fonctions après un an. La pénurie de personnel force les hôpitaux à fermer des ailes complètes.

Une crise qui s'éternise

ARIANE LACOURSIÈRE

La crise dans les soins intensifs des grands hôpitaux montréalais ne date pas d'hier. Au printemps 2007, les chefs des services de soins intensifs de Montréal avaient interpellé le gouvernement sur cette question.

Pour calmer leurs inquiétudes, une Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée de Montréal avait été créée. «On a passé tellement de temps à cette table. On a proposé plein de solutions. Mais on voit que presque rien n'a été fait», déplore la chef des soins intensifs de l'hôpital Sainte-Justine, la D^{re} Marisa Tucci.

Au cours de la dernière année, le ministère de la Santé a accordé une prime de 10 % aux infirmières de soins intensifs du Québec qui choisissent de travailler dans des hôpitaux universitaires. Celles œuvrant aux soins intensifs d'établissements plus petits reçoivent une prime de 7%. «Mais cette prime ne vaut rien. Elle n'est pas assez alléchante pour attirer de nouvelles candidates», déplore le chef des soins intensifs de l'hôpital du Sacré-Cœur, le D^r Patrick Bellemare.

En entrevue avec *La Presse* à la fin mai, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le D^r Gaétan Barette, avait lui aussi déploré la faiblesse de cette

prime. «À la fin, les infirmières des soins intensifs gagnent environ 3 \$ de plus par jour. C'est ridicule», avait-il dit.

Mardi, le ministre de la Santé, Philippe Couillard a annoncé que la prime accordée aux infirmières de soins aigus sera maintenue. Mais aucune autre mesure visant à attirer plus d'infirmières aux soins intensifs n'a été annoncée.

Selon le D^r Costachescu, les solutions offertes doivent dépasser la simple augmentation de salaire. «Actuellement, personne ne reconnaît qu'être infirmière aux soins intensifs, c'est très dif-

ficile. On ne traite pas un policier de la circulation de la même façon qu'un membre du SWAT. Ce devrait être pareil pour les infirmières.»

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) assure qu'au contraire, elle aimerait que la pénurie de personnel aux soins intensifs s'atténue. «Les infirmières des soins intensifs veulent de meilleures conditions de travail. Si leur satisfaction passe par la semaine de quatre jours, nous sommes prêts à étudier la question», assure la présidente de la FIQ, Lina Bonamie.

« Actuellement, personne ne reconnaît qu'être infirmière aux soins intensifs, c'est très difficile. On ne traite pas un policier de la circulation de la même façon qu'un membre du SWAT. Ce devrait être pareil pour les infirmières. »

ficile. On ne traite pas un policier de la circulation de la même façon qu'un membre du SWAT. Ce devrait être pareil pour les infirmières. Celles des soins intensifs devraient avoir des avantages», dit le D^r Costachescu.

La D^{re} Tucci est d'accord. «Les filles des soins intensifs travaillent sur des horaires de fous dans des conditions difficiles et ce, sans aucune reconnaissance. Plusieurs préfèrent se réorienter, dit-elle. On

Directeur des ressources humaines de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, Louis Côté affirme que certains hôpitaux ont déjà adopté des mesures pour améliorer les conditions de travail des infirmières aux soins intensifs. «Au CHUM, elles ont accepté la semaine de quatre jours. Les changements sont en cours. Mais c'est long. Il faut s'entendre avec les syndicats et discuter longtemps», dit-il.

ACTUALITÉS



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Une quarantaine d’agents ont participé à la rafle, dont plusieurs étaient vêtus en civil. Douze arrestations ont été effectuées par la police.

TRAFIC DE DROGUE

Rafle sur la montagne

ÉMILIE CÔTÉ

C’était tranquille, hier en fin de matinée, autour de la statue de Sir George-Étienne Cartier, au pied du mont Royal. Mais à 12h50, des dizaines de policiers ont surgi de partout en criant « police », et ont cloué au sol les nombreux revendeurs de drogue qui rôdaient dans le parc.

La Presse a assisté à cette spectaculaire intervention policière surnommée « opération nettoyage ». Les revendeurs n’avaient rien vu venir. Cinq minutes avant, ils jasaient comme d’habitude, offrant ouvertement de la drogue aux passants qui s’approchaient d’eux. Puis, en quelques secondes à peine, ils se sont fait passer les menottes aux poignets. Certains ont tenté de prendre la fuite, mais des policiers les attendaient aux quatre coins du parc.

Une quarantaine d’agents ont participé à la rafle. Vêtus en civil, certains étaient dans le parc depuis un bon moment. L’un, vêtu d’une casquette blanche et d’un jean ample, parlait au cellulaire, assis tranquillement

sur une table à pique-nique. Certains policiers joggiaient ou roulaient à vélo. D’autres se baladaient avec leur sac à dos en écoutant leur iPod.

Au moment de l’intervention, les agents en civil se sont rués sur les présumés revendeurs de drogues. Des policiers en uniforme sont venus leur prêter main-forte, et des voitures de police ont foncé dans le parc. À

Douze arrestations

« Douze arrestations ont eu lieu et cinq autres pourraient suivre », a indiqué Raphaël Bergeron, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Neuf personnes sont accusées de possession de drogue dans le but d’en faire le trafic et trois autres de possession simple. Les policiers ont saisi une livre de

À 12h50, des dizaines de policiers ont surgi de partout en criant « police », et ont cloué au sol les nombreux revendeurs de drogue qui rôdaient dans le parc.

peine cinq minutes plus tard, les policiers et les personnes arrêtées étaient réunis autour de la statue de Sir George-Étienne Cartier. Un chien renifleur flairait les suspects. « C’est quoi tes preuves? C’est n’importe quoi! » a lancé un des hommes arrêtés en se faisant traîner de force. « Reste assis! » a ordonné un policier à un autre suspect.

marijuana, 15 roches de crack, un peu de cocaïne et 1500\$. Selon nos sources, les petits revendeurs arrêtés sont liés à un gang de rue jamaïcain.

Ce sont des plaintes de citoyens qui ont poussé le SPVM à entreprendre une enquête et à mener des opérations d’infiltration, a expliqué Stéphane Bélanger, commandant du poste

de quartier 38. « Les plaintes ont commencé plus tôt cette année », a-t-il indiqué, avant d’ajouter que la vente de drogue autour du parc Jeanne-Mance est « le secret le moins bien gardé en ville ». Selon nos sources, même la mairesse de l’arrondissement du Plateau, Helen Fotopulos, a fait pression sur la police afin qu’elle agisse.

Les gens qui se baladent fréquemment au pied du mont Royal sont habitués de voir des transactions de drogue.

« Ça n’avait plus d’allure », a indiqué Jean-Pierre, un résidant du quartier qui a été témoin de l’intervention policière.

« La semaine dernière, j’attendais ma femme. C’était facile à voir que ça se vendait. Les gens faisaient des allers-retours, a ajouté l’homme de 66 ans. Ça ne se pouvait pas que la police ne le sache pas. C’était trop évident. »

« Ici, je roule et je me fais courir après pour que j’achète de la drogue », a ajouté un cycliste anglophone qui utilise souvent la piste cyclable.

« Comme un film »

De leur côté, Nola Fielding et sa fille Ayla n’avaient aucune idée que les revendeurs de drogues pullulaient au pied du mont Royal. La mère et la fille vivent à Calgary. Elles passent une semaine à Montréal en vue du spectacle que Leonard Cohen doit donner lundi. C’est plutôt par hasard, en marchant sur l’avenue du Parc, qu’elles ont décidé de déjeuner où se produisent les tam-tam tous les dimanches. Elles ne se doutaient pas qu’une scène de film allait avoir lieu 10 minutes plus tard, à quelques mètres du banc où elles s’étaient assises.

Interrogée juste après, M^{me} Fielding était abasourdie. « Ce n’est pas l’endroit idéal pour un pique-nique, a-t-elle lancé à la blague. Le guide touristique ne nous avait pas prévenues! » La mère de 36 ans était à la fois amusée et sous le choc. Sa fille de 9 ans aussi. « Les policiers sont sortis des bois en criant « police »! C’était épouvantable », a souligné la jeune Ayla.

Conclusion de la fillette: « C’était comme dans un film! »

La vie encore plus belle...

ESSAIS GRATUITS À LA MARINA DE LA RONDE

Motomarines et Bateaux Sports Sea-Doo®
DIMANCHE LE 22 JUIN
DE 10H À 16H
« Derniers essais gratuits avant les vacances! »

Contactez un des concessionnaires pour plus de détails et pour bénéficier du stationnement gratuit.

NOUVELLE PROMOTION
2000\$ d'essence sur achat de bateau
1000\$ d'essence à l'achat d'une motomarine
L'offre prend fin le 10 juillet

Barbecue sur place plusieurs promotions et cadeaux-surprise.

RIENDEAU SPORTS INC.
1855, ROUTE 132, VARENNES
514-875-3984

PAGE SPORT CANADA
241, PRINCIPALE EST, STE-AGATHE-DES-MONTS
819-326-6442

ACTION MOTOSPORT INC.
124, JOSEPH-CARRIER, VAUDREUIL
450-510-5100

LAPOINTE SPORTS
576, ROUTE 131 N.P.D., JOLIETTE
450-752-1224

H. GRÉGOIRE RÉCRÉATIF
625, RUE DUBOIS, ST-EUSTACHE
450-974-0404

CLAUDE STE-MARIE SPORT INC.
5925, CHEMIN CHAMBLY, ST-HUBERT
450-678-4700

R.L. MARINE
321 BOUL. YOVILLE, CHÂTEAUGUAY
450-699-9217

© 2007 Bombardier produits récréatifs inc. (BRP). Tous droits réservés. ® et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Tout va bien sur le front témiscabitibien



PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

Vous le savez, nous sommes résolument dans l'ère de la guerre contre le terrorisme. Nos grands-parents ont eu la guerre froide. Nous avons (l'interminable) guerre contre les terroristes islamistes. L'Homme civilisé est fait pour être en guerre. Mieux encore, en Guerre.

C'est une Guerre sans merci, vous pensez bien. Il faut les combattre ici, là-bas, sur le terrain, dans nos têtes, en Irak, dans leurs cœurs, dans les médias, tout ça.

Et si vous croyez qu'on dépense trop d'énergie à combattre ben Laden et complices, je vais vous regarder comme ma grand-mère regardait les sceptiques de votre genre, pendant la Grande Guerre. Êtes-vous dans la cinquième colonne de ben Laden ou quoi?

Moi, bon, je ne suis pas dans l'armée à braver héroïquement des bombes artisanales traitreusement déposées sur le bord de routes de terre, mais je fais quand même ma part, moi, oui Monsieur.

Tenez, l'autre matin, à Val-d'Or, j'ai fait ma part. C'est-à-dire que j'ai fermé ma gueule au moment d'être fouillé comme je n'avais jamais été fouillé dans

un aéroport. J'ai serré les dents, me rappelant que c'est l'héroïque résilience du peuple qui fait, à la fin, tomber l'Ennemi. Ce fut vrai pour les nazis et les « communistes », après tout.

Bon, si nous n'étions pas en guerre, c'est sûr que j'aurais rechigné. Après tout, nous étions à Val-d'Or, Abitibi-Témiscamingue. Pas à JFK, pas à Heathrow, pas à Reagan National ou autre aéroport « chaud ».

Suspecte chevelure

Tout a commencé quand la machine à détecter le métal a vaillamment sonné, alors que je passais dedans. J'avais pourtant vidé mes poches, jusqu'au moindre sou noir. Puis, j'ai allumé: « Ma montre! J'ai oublié d'enlever ma montre! »

Un autre gardien de sécurité moins conscient des ruses inhérentes au djihad moderne m'aurait simplement fait enlever ma montre et m'aurait fait passer une nouvelle fois dans le détecteur de métal. Pas lui.

Sur un ton professionnel, il m'a annoncé qu'il allait me fouiller. M'a offert d'aller dans un endroit à l'écart. J'ai décliné, car étant du bon côté de la Guerre, je n'avais rien à cacher, pas le moindre tire-

bouchon, pas le moindre contenant de liquide de plus de 100 millilitres, pas la moindre littérature arabe dans mes bagages.

(C'est une longue histoire, mais M. Claude Béland, oui, oui, l'ancien patron des Caisses Desjardins, était sur mon vol et il a tenté de passer la sécurité avec un ouvre-bouteille. Être au SCRS, j'ouvrirais l'œil, et le bon.)

A alors commencé une fouille en règle, un exemple pour tous les aspirants agents de sécurité de tous les aéroports du monde (libre).

D'abord, les bras. Chaque centimètre carré de mes bras fut tâté

settes depuis deux jours; heureusement, il portait des gants) des talons aux orteils...

Bref, un petit retard pour un voyageur, une grande défaite pour la Terreur.

Oui, bon, je pourrais être rassuré. Mais je ne le suis qu'à moitié. Car je connais la duplicité de l'Ennemi, alors je ne serai rassuré que lorsque l'État canadien aura installé dans les aéroports ces machines qu'on nous promet pour bientôt, qui « voient » à travers les vêtements.

Mais je ne suis pas rassuré: le gardien n'a pas osé me tâter les bijoux de famille. La faute de la Charte des Droits, sans doute.

Je ne sais pas comment se déroule la guerre contre le terrorisme ailleurs dans le monde, mais je peux vous certifier que le front témiscabitibien est très, très, très bien gardé.

à deux mains, des épaules au bout des doigts.

Ensuite, l'intérieur de mon col. L'intérieur de mon haut de pantalon.

Et mes cheveux. Oui, mes cheveux. Le dessus du crâne, la nuque. J'ai la tignasse épaisse, on ne sait jamais ce que je pourrais hypocritement y dissimuler.

Chaque centimètre carré de mes jambes, après. De la laine, pardon, de l'aine aux chevilles. Le gardien m'a ensuite demandé de retirer mes Adidas. Je me suis exécuté. Il a donc méthodiquement palpé mes pieds (ignorant que je portais les mêmes chaus-

Il paraît qu'Al-Qaeda procède pourtant à l'ablation des bijoux de famille de ses djihadistes pour les remplacer par des bombes artisanales miniatures. Je vous laisse deviner ce qu'ils font avec.

Et le Pakistan?

La dernière fois que je me suis senti en sécurité comme ça, c'était en février, à Heathrow, à Londres. Les gardiens avaient demandé, devant moi, à une dame d'à peu près (au pif) 70 ans d'enlever ses souliers. Même si elle était en chaise roulante.

J'ai tout de suite su qu'à Val-d'Or, on ne niait pas avec la

puck de la sécurité quand M^{me} Suzanne Tremblay, ex-députée du Bloc, a mis sa valise sur le tapis roulant du machin à rayons X, juste avant moi. M^{me} Tremblay a l'air de tout sauf de ces fous d'Allah qu'on voit dans les images d'archives tirant à l'AK-47 dans un camp d'entraînement montagneux.

Pas grave. La gardienne lui a quand même demandé:

– Transportez-vous des armes?

– Pardon? a fait M^{me} Tremblay.

– Transportez-vous des armes?

– Euh, non.

Voilà. C'est ce que je voulais vous dire. Je ne sais pas comment se déroule la guerre contre le terrorisme ailleurs dans le monde, mais je peux vous certifier que le front témiscabitibien est très, très, très bien gardé.

C o m m e n t ?

Qu'entends-je?

Ah, vous trouvez débile qu'on me tâte les cheveux à

Val-d'Or alors que les forces coalisées en Afghanistan ne peuvent pas aller débusquer du taliban bien planqué au Pakistan (notre allié dans la guerre contre le terrorisme, pourtant)...

Je n'aime pas votre commentaire. Je le trouve défaitiste. Suspect.

Je vous trouve suspect.

Êtes-vous membre d'une cellule dormante, vous?

Il n'y a pas que des tout-inclus, à Cuba, je vous le rappelle.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur: plagace@lapresse.ca

LISTES D'INTERDICTION DE VOL

Un cauchemar pour les passagers visés

DAPHNÉ CAMERON

Robert et James Kenny n'ont pas de casier judiciaire et n'ont jamais fait l'objet d'une enquête. Malgré cela, l'avocat de Toronto et le serveur de Québec figurent sur la liste américaine des personnes interdites de vol utilisée par les compagnies aériennes pour contrer le terrorisme. Et même si leur père, Colin Kenny, est le président du Comité permanent du Sénat sur la sécurité nationale et la défense, il leur est impossible de voir leurs noms retirés.

La « no-fly list » compterait près d'un million d'inscriptions. Les passagers qui y figurent sont systématiquement interrogés aux aéroports. Robert Kenny affirme qu'il doit se présenter plusieurs heures d'avance pour que les autorités « vérifient son dossier ». Certains Canadiens ont été incarcérés et d'autres se sont tout simplement fait interdire de monter à bord.

« J'ai écrit une lettre à Transports Canada pour obtenir de l'aide il y a deux mois, explique le sénateur Colin Kenny. Le ministre des

Transports, Laurence Cannon, m'a renvoyé au site internet des autorités américaines. Si comme sénateur je suis incapable de recevoir de l'aide du gouvernement, je me demande bien ce que le Canadien moyen peut faire. »

Les Américains ne sont pas les seuls à inscrire des résidents canadiens sur des listes noires. Depuis un an, Transports Canada tient son propre registre établi d'après les informations de la GRC et du Service canadien du renseignement de sécurité.

Inquiète du caractère aléatoire et des abus causés par ces répertoires secrets, la Ligue des droits et libertés du Québec a lancé hier un appel à la population qui vise à recueillir les témoignages de toutes les personnes qui se trouvent sur de telles listes.

« Au cours de l'année, nous avons entendu une multitude de récits cauchemardesques d'interrogatoires interminables, d'incarcération et d'interdiction de séjour chez des Canadiens qui n'ont jamais été accusés de quoi que ce soit », expli-

que Martine Eloy, de la Ligue des droits et libertés.

Les listes ont également engendré des anecdotes farfelues. Par exemple, deux enfants de Saskatoon et d'Ottawa tous deux prénommés Alistair Butt ont eu beaucoup de peine à s'enregistrer auprès de leurs compagnies aériennes, même s'il est clair qu'ils n'étaient pas des terroristes. « Lorsque la mère de l'un des garçons a demandé ce qu'elle pouvait faire, la compagnie aérienne lui a suggéré de changer le nom de son fils! » dit Martine Eloy.

Transport Canada a refusé d'indiquer combien de personnes se trouvaient sur sa liste. Le porte-parole, Patrick Cholette, a indiqué qu'il y a eu une cinquantaine d'erreurs d'identité entre juin et novembre. « Ceux qui pensent qu'il y a une erreur peuvent demander un réexamen », a-t-il ajouté.

29⁹⁵
Le bikini triangle coulissant

Un licou minimaliste avec ses bonnets triangle à coussinets amovibles, montés sur un simple cordon. Culotte avec anneaux métal sur les côtés. Noir, gris, turquoise. Tp.p.m.g.tg. Une exclusivité Simons.

18⁰⁰ chaque pièce
Le bikini carreaux pique-nique

De notre collection de brassières et culottes séparées à mélanger selon votre taille, choisissez la brassière licou ou cerceaux à coussinets amovibles, sur une culotte rétro à cordons coulissants ou une culotte haute. Carreaux en contraste sur fond noir, blanc, framboise et coloris unis de choco, magenta, lime, océan. Tp.p.m.g.tg. Une exclusivité Simons.

29⁹⁵
Le bikini baba cool

Balconnet à cerceaux, bretelles ajustables, boucle avant. Fleurs dessinées et rebrodées de paillettes. Culotte avec anneau de métal argent sur un côté. Couleurs des îles à dominance de vert, turquoise, mauve. 36 à 42. Jupe de page 29.95

simons.ca

A 6

LA PRESSE MONTRÉAL JEUDI 19 JUIN 2008

AFFAIRE NORBOURG PRISE 2

Vincent Lacroix fonde Norbourg Gestion d'actifs. Après cinq ans de croissance rapide, l'entreprise annonce une série d'ambitieuses acquisitions, dont celle des Fonds Évolution et de MCA Valeurs mobilières.

JANVIER 1998



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Vincent Lacroix met Norbourg en faillite. Le ministère québécois des Finances autorise la liquidation des actifs de Norbourg et Évolution, deux semaines plus tard.

25 AOÛT 2005

13 OCTOBRE 2005

13 FÉVRIER 2006

L'AMF lance une série de poursuites contre Norbourg et son PDG. Celui-ci est visé par 51 chefs d'accusation pour manipulation de titres et falsification de documents.

9 MARS 2006

23 MARS 2006

La majorité des investisseurs floués reçoivent une indemnisation de la firme comptable Ernst & Young, qui distribue 5600 chèques totalisant 32 millions. Le gouvernement québécois a renoncé à récupérer 24,1 millions que lui devait Lacroix.

29 JUIN 2006

19 JANVIER 2007

Une série de perquisitions est menée par la GRC et l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans les bureaux de Norbourg. Des résidences de la Rive-Sud, dont celle de Vincent Lacroix, sont fouillées.

Affirmant ne pas pouvoir se payer un avocat, Vincent Lacroix se présente seul au palais de justice de Montréal.

Au terme d'une enquête interne, l'AMF suspend huit de ses employés pour avoir eu des contacts avec un employé de Norbourg. Un haut cadre de l'entreprise a offert un pot-de-vin à un enquêteur un an plus tôt.

Le Fonds d'indemnisation des services financiers verse 31 millions à 925 investisseurs floués.

NOUVEAU COUP DE FILET

Six arrestations et 922 accusations pleuvent sur Vincent Lacroix

Le scandale Norbourg a un visage, celui de Vincent Lacroix. Mais il n'est pas seul à avoir fraudé des milliers de petits investisseurs. Hier, cinq de ses présumés complices, dont un fonctionnaire du ministère des Finances, ont été épinglés par la GRC. Des centaines d'accusations, le gouvernement Charest embarrassé, l'opposition déchaînée. Et encore bien des questions sur la suite des choses.

DENIS ARCAND

La GRC a déposé hier 922 accusations au criminel à la suite de la fraude alléguée chez Norbourg, où 9200 investisseurs ont été trahis et volés. Non seulement Vincent Lacroix se retrouve-t-il à nouveau au banc des accusés, mais il est cette fois accompagné de cinq de ses anciens collaborateurs, dont un fonctionnaire congédié hier matin. Il s'agit d'accusations de fraude, de fabrication de faux et de blanchiment d'argent.

Outre M. Lacroix (200 chefs d'accusations), l'ex-premier vice-président et cofondateur de Norbourg, Serge Beugré, fait face à 174 chefs d'accusations. C'est avec ce Lavallois que Vincent Lacroix a fait ses dents à la Caisse de dépôt et placement.

Jean Renaud (93 accusations), de Montréal, est un fonctionnaire devenu « consultant » qui, jadis, fut le compagnon d'études du président déchu de Norbourg. Tous deux jouaient dans l'équipe de hockey de la faculté d'administration de

« Notre enquête a démontré 112 fraudes complexes, savamment orchestrées et rendues possibles seulement par un travail d'équipe échelonné sur plusieurs années. »

L'Université de Sherbrooke. Sa mise en accusation, hier, a provoqué de houleux débats à l'Assemblée nationale.

Autre accusé: Félicien Souka

(174 accusations), de La Prairie, un crack de l'informatique et faussaire présumé, est lié par une amitié de longue date avec M. Beugré; Rémi Deschambault (131 accusations), également de La Prairie, est le comptable qui a signé année après année les états financiers romancés de Norbourg. Quant à Jean Cholette (150 accusations), de Châteauguay, le chef des finances muni d'un secondaire V technique de commis-comptable, était responsable de la généreuse « petite caisse » de Norbourg, qui a souvent servi à divertir les dirigeants de la compagnie, notamment dans des bars de danseuses.

« Notre enquête a démontré 112 fraudes complexes, savamment orchestrées et cachées par un maquillage sophistiqué, un stratagème rendu possible seulement par un travail d'équipe qui

s'est échelonné sur plusieurs années », a commenté l'inspecteur Yves Roussel, le patron de l'escouade intégrée des marchés financiers de la GRC à Montréal. La GRC a documenté une fraude de 95 millions, moins que les 115 millions comptabilisés au pénal (un type d'accusations moins exigeantes qu'au criminel) par l'Autorité des marchés financiers du Québec.

L'ancien enquêteur de l'AMF et de Revenu Québec, Éric Asselin, n'est pas parmi les accusés. Le complice de M. Lacroix, qui fut de 2002 à 2005 vice-président Finances de Norbourg, s'est négocié en 2005 des immunités successives avec la GRC, l'AMF et Revenu-Québec, en échange de sa dénonciation de la fraude qui a coûté 130 millions aux clients de Norbourg. La liste de coaccusés ne comprend pas non plus le cousin de Vincent Lacroix, David Simoneau, responsable des transferts d'argent et des relations avec le banquier de Norbourg, Northern Trust.

Au terme du premier procès (pénal) de M. Lacroix, M. Simoneau avait pourtant été montré du doigt par le

« Ouvre ou on défonce ta porte drett'là! »

DENIS ARCAND

Les policiers de la GRC affectés à l'escouade spéciale des marchés financiers ont des formations universitaires en comptabilité, finance, droit des valeurs mobilières ou criminologie.

Mais apparemment, quelqu'un prend aussi le temps d'apprendre à ces limiers intellectuels du crime « à col blanc » la technique plus manuelle de cogner à coups de poing dans une porte en gueulant qu'on va l'enfoncer.

Cela a fini par être utile, hier matin à 6 h 10 pour l'arrestation de l'informaticien Félicien Souka, à son cottage de La Prairie.

C'est l'heure à laquelle deux enquêteurs en civil de « l'Équipe intégrée – Polices des marchés financiers » ont sonné à la porte, demandé « Monsieur Souka » et se sont identifiés à voix haute. Pas de réponse.

« Allez, Félicien, c'est moi, tu sais qui je suis. Ouvre la porte s'il te plaît, j'ai un mandat d'arrest », a fini par dire un des deux policiers.

Mais M. Souka ne voulait pas sortir.

Après cinq minutes, les gendarmes ont appelé en renfort deux policiers locaux. Puis, le limier financier de la GRC a utilisé une approche policière traditionnelle: une dizaine de grands coups dans la porte ont résonné dans toute la banlieue endormie, alors que le gendarme criait: « Félicien, police! Ouvre ou on défonce ta porte drett'là! »

M. Souka a ouvert la porte, les policiers lui ont lu ses droits, lui ont passé les menottes et l'ont emmené en voiture. Il n'a pas répondu aux questions de La Presse.

Il fait face à 174 chefs d'accusations liés à la fraude, fabrication et usage de faux, et blanchiment d'argent. Il risque une peine maximale 14 ans.



Félicien Souka, informaticien qui fait face à 174 chefs d'accusation dans l'affaire Norbourg, a eu droit à un réveil abrupt.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

AFFAIRE NORBOURG PRISE 2

Avec des amis comme cela...



SOPHIE
COUSINEAU
CHRONIQUE

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) était estomaquée en apprenant hier matin que le fonctionnaire qui lui était «généreusement» prêté par le ministère des Finances fait face à 93 accusations criminelles pour son rôle dans l'affaire Norbourg. Mais la journée lui a réservé une autre surprise...

L'OACI ignorait encore que Jean Renaud, 40 ans, fait l'objet d'une enquête depuis 2005 par le ministère du Revenu. Ce fonctionnaire s'était lancé à son compte après avoir obtenu un congé sans solde en janvier 2004. Mais Revenu Québec avait rapidement soupçonné sa firme, Expert-conseil inc., d'avoir «demandé indûment des crédits d'impôt» associés à l'industrie du commerce électronique.

C'est *La Presse* qui a appris la nouvelle à l'OACI, en fin d'après-midi.

«Nous n'en étions pas informés. Nous avons pris pour acquis qu'un fonctionnaire de ce niveau-là avait fait l'objet de vérifications. Je suis étonné», a dit le porte-parole de l'OACI, Denis Chagnon, sous le choc.

Dans un communiqué anon-
din diffusé en janvier 2005, Revenu Québec précisait que Jean Renaud fera «l'objet d'une

attention particulière en ce qui a trait au rôle qu' (il a) joué». Notez que le ministère n'insistait pas sur le fait que le Jean Renaud en question – nom commun s'il en est – était un employé de l'État.

C'est pourquoi le ministère des Finances ne souhaitait plus avoir Jean Renaud dans ses bureaux à son retour d'un congé sans solde, a expliqué la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, à *La Presse* hier.

«Comme il était soupçonné par le ministère du Revenu, a-t-elle dit, vous comprenez qu'aux Finances, on ne pouvait pas prendre quelqu'un qui risquait d'être condamné, c'est évident.»

Mais il y a plus. Encore méconnu du public, Jean Renaud est depuis longtemps associé à Norbourg. Expert-conseil travaillait presque exclusivement pour cette firme qui a dérobé 115 millions de dollars à 9200 investisseurs avant que les policiers ne ferment la boutique en août 2005.

Dans un document déposé en Cour supérieure en octobre 2006, le syndic dans la faillite de Norbourg, RSM Richer, notait que Jean Renaud jouait un rôle «obscur» chez le gestionnaire de fonds. Il se rapportait exclusivement à son fondateur, Vincent Lacroix, qu'il avait connu à l'Université de Sherbrooke.

Selon le syndic, Jean Renaud avait aidé Lacroix à «camoufler le fait que les millions de dollars dépensés par le Groupe Norbourg provenaient en réalité de la dilapidation des fonds communs de placement mis sur pied par ce dernier». Comme affirmation, ce n'est pas banal.

Et il y avait cette déclaration-choc de Vincent Lacroix, qui a affirmé sous serment, lors d'un interrogatoire mené en octobre 2006, avoir versé un pot-de-vin de 100 000\$ à Jean Renaud. Ce montant équivalait à 10 % de la subvention de près de 1 million de dollars que Québec a versée à Norbourg en 2001 pour encourager l'industrie du placement!

La crédibilité de Vincent Lacroix a beau être mince, il y avait de quoi s'inquiéter.

Jean Renaud en raison de la présomption d'innocence.

Apparemment, cette présomption ne tient plus quand on fait face à 93 accusations de fraude, de fabrication de faux et de blanchiment d'argent, Jean Renaud ayant été viré hier...

Jean Renaud a-t-il versé à Norbourg une aide financière plus importante que celle à laquelle la firme avait droit en échange d'un pot-de-vin? La question a son importance quand on se rappelle que, sans cette aide, versée à l'automne 2001, la Commission des valeurs mobilières du Québec s'apprêtait à forcer la fermeture de la firme déficitaire.

Ce n'est pas la Gendarmerie royale du Canada qui peut éclaircir ce mystère. Même si son équipe intégrée des marchés

dirigée par des anciens employés de la Caisse de dépôt et placement du Québec qui se construit à vitesse folle, en gobant des firmes (dont une filiale de la Caisse) avec des fonds de provenance inconnue. Une entreprise qui reçoit une aide financière d'un gouvernement qui souhaite développer coûte que coûte l'industrie québécoise du placement. Le fonctionnaire aux Finances responsable de ladite aide qui conseille le président de la firme pendant son congé sabbatique.

Deux employés de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le gendarme de l'industrie, qui se joignent à la firme, dont l'enquêteur chargé de son dossier. Et une AMF qui ignore «par accident» l'alarme sonnée par l'Agence fédérale chargée de surveiller le blanchiment d'argent. Est-ce que j'en oublie?

Pour la première fois hier, la ministre Monique Jérôme-Forget a reconnu qu'il y aurait peut-être lieu de faire une enquête publique mais que le gouvernement a les poings liés. «Je veux bien faire une enquête, mais je ne vois pas comment on pourrait parler, compte tenu du recours collectif (d'investisseurs floués) qui a été intenté contre l'AMF.»

L'affaire Norbourg démontre à quel point l'intégrité de l'État a été compromise. Et quelle que soit la couleur de son gouvernement, rouge comme bleu, c'est la pire chose qui puisse arriver.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueuse:
sophie.cousineau@lapresse.ca

Monique Jérôme-Forget embarrassée

KATIA GAGNON
ET TOMMY CHOUINARD

Même si la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, avait su que Jean Renaud, un fonctionnaire de son ministère, faisait l'objet d'une enquête dans le cadre du scandale Norbourg, elle n'aurait pas pu le congédier puisqu'aucune accusation n'avait encore été déposée contre lui. Mais la ministre affirme qu'elle ignorait que Jean Renaud faisait l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada.

«Personne ne savait qu'il était sous investigation criminelle», a déclaré la ministre, en entrevue à *La Presse*. Le gouvernement a congédié M. Renaud hier matin, après avoir appris l'existence d'un mandat d'arrestation contre lui et le dépôt d'accusations criminelles.

Le coup de filet de la GRC a donné des munitions à l'opposition officielle pour la période des questions à l'Assemblée nationale, hier. La ministre des Finances a commis une «faute lourde» en prêtant l'un des employés de son ministère, Jean Renaud, à un organisme de l'ONU l'an dernier même s'il était mêlé à l'affaire Norbourg, accuse le chef adé-
quiste, Mario Dumont.

Le ministère des Finances a embauché Jean Renaud le 4 décembre 1997. Entre 2000 et 2001, cet agent de recherche a analysé des demandes d'aide financière de Norbourg, demandes qui ont ensuite été approuvées. Vincent Lacroix a affirmé en janvier 2007 qu'il a versé 100 000\$ à M. Renaud pour obtenir un million de dollars en aide gouvernementale. M. Renaud a toujours nié ces allégations.

La ministre des Finances a demandé à son ministère de vérifier si Norbourg avait été avantagée dans l'octroi de ces



PHOTO MACO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Monique Jérôme-Forget affirme que le ministère des Finances ignorait que son employé, Jean Renaud, faisait l'objet d'une enquête criminelle.

subventions. «On m'a dit que les démarches avaient été régulières», a-t-elle indiqué.

Congé sans solde

Le 5 janvier 2004, M. Renaud a demandé et obtenu un congé sans solde. C'est à ce moment que ce compagnon d'université de Vincent Lacroix est devenu consultant pour Norbourg. Il a toujours conservé son lien d'emploi avec le gouvernement. Vers la fin de 2006, il a demandé aux Finances de le réintégrer.

«Il a démarré sa propre entreprise. Il n'est pas allé travailler chez Norbourg. Et tant que quelqu'un n'est pas accusé, on doit les traiter comme n'ayant pas été impliqué», plaide M^{me} Jérôme-Forget.

Cependant, comme M. Renaud faisait aussi l'objet d'une enquête de la part du ministère du Revenu, à cause d'éléments de comptabilité douteux dans la gestion de son entreprise, le ministère des Finances a plutôt décidé de prêter ses services à

l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), une institution des Nations unies qui a son siège à Montréal. «J'imagine qu'ils se sont dit: on ne le veut pas aux Finances parce qu'il est sous enquête au ministère du Revenu», dit la ministre. Le salaire de M. Renaud était payé par l'État.

Mais M^{me} Jérôme-Forget dit que les faits concernant M. Renaud étaient de nature publique. «L'OACI pouvait décider si elle le voulait ou pas.»

Selon Mario Dumont, qui dit avoir fait des vérifications auprès de l'OACI, le gouvernement n'a pas prévenu les dirigeants de l'organisme que M. Renaud était mêlé à l'affaire Norbourg. «Pour avoir prêté un personnage sous de multiples enquêtes à l'OACI, la ministre des Finances, elle, est un déshonneur pour le Québec, a lancé Mario Dumont. C'est une faute lourde, une faute grave.»

Le leader parlementaire de l'ADQ, Sébastien Proulx, a affirmé que le ministère des Finances «a protégé publiquement» Jean Renaud depuis le début du scandale Norbourg. Monique Jérôme-Forget «a défendu l'indéfendable jusqu'à temps qu'il se fasse prendre la main dans le sac», a-t-il ajouté.

Enquête publique réclamée

L'ADQ a exigé à nouveau une enquête publique sur le scandale financier Norbourg. «Il y a eu une longue liste d'irrégularités dans l'administration publique québécoise. La GRC a fait son travail, allons-nous faire le nôtre ici, à l'Assemblée nationale, et nettoyer la soue de ce qui s'est passé dans notre administration publique?» s'est demandé Mario Dumont.

Mais selon la ministre des Finances, tenir une enquête publique, actuellement, ne serait pas très utile. «Il y a un recours collectif en marche contre l'Autorité des marchés financiers. Il y a plein de poursuites actuellement. Si on me demande de témoigner, je ne pourrai pas le faire: tout ça est devant les tribunaux. L'AMF est contestée devant les tribunaux: pensez-vous que Jean St-Gelais (le président) va aller s'exposer et dire: j'aurais dû faire ci ou ça? Je veux bien faire une enquête, mais à condition que les gens soient capables de parler!»



DE L'AMAZOO



À L'ASIE



ZOO • PARC AQUATIQUE • MANÈGES

3

ACTIVITÉS

UNE DESTINATION



DÉTAILS ZOODEGRANBY.COM
1 877 472-6299



ZOOGRANBY
ET SON PARC AQUATIQUE



AMAZOO



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le début des travaux de démolition des taudis de la Place Henri-Bourassa et de la Place l'Acadie inquiète certains des 150 ménages qui y résident toujours.

Démolition des immeubles de la Place l'Acadie et de la Place Henri-Bourassa

Le début des travaux inquiète les locataires

ÉMILIE BILODEAU

Harwinder Kour angoisse. À quelques pieds de chez elle, un immeuble identique au sien ressemble maintenant à une montagne d'éclats de vitres, de poussière de briques et de débris de bois. Le tout est encerclé d'une clôture métallique qui sécurise les lieux.

M^{me} Kour sait que son tour viendra puisque les 21 immeubles dans un état lamentable de la Place l'Acadie et de la Place Henri-Bourassa seront tous démolis pour faire place à des logements propres et abordables. En attendant, la mère de famille tente tant bien que mal de trouver un nouveau logement qui ne dépassera pas son budget mensuel.

En mai, un incendie a ravagé un des édifices de la Place Henri-Bourassa forçant la démolition de sept bâtiments vacants par

mesure de sécurité. Les 14 autres immeubles suivront, mais personne ne sait quand exactement. Cela ajoute à l'angoisse des 150 familles qui doivent être relogés dans ce quartier particulièrement touché par la pauvreté.

«C'est très stressant de voir le bloc à côté complètement détruit et de ne pas savoir quand notre tour viendra», commente M^{me} Kour.

Son amie Grace, quant à elle, s'inquiète de ne pas trouver un nouvel appartement répondant à ses besoins. «Je n'ai que 1100\$ par mois et les logements qu'on me propose coûtent environ 700\$», confie-t-elle, découragée.

Le propriétaire des logements, le groupe Tyron, et la Ville de Montréal promettent que les résidents ne seront pas forcés de quitter leur logis contre leur gré. Une séance d'information a

d'ailleurs été organisée le 26 avril afin de répondre aux questions des résidents. Même si un certain nombre de locataires parlent à peine l'anglais et le français, le responsable du dossier à la Ville, Cosmo Maciocia, est convaincu que toutes les mesures sont prises pour rejoindre tous les locataires.

«C'est très stressant de voir le bloc à côté complètement détruit et de ne pas savoir quand notre tour viendra.»

La Société d'habitation de Montréal a effectivement reçu le mandat de participer à la relocalisation des 150 ménages qui résidaient toujours dans les immeubles en piteux état en avril. «Plus de 75 ont déjà trouvé un nouvel appartement», confirme

la porte-parole de la Société d'habitation et de développement de Montréal, Stéphanie Garneau.

Pour un des plus anciens résidents de l'endroit, la démolition est pénible à accepter. «Ça fait 33 ans que j'habite ici et je voulais demeurer ici. Ma femme est malade. C'est difficile de savoir

des prochains mois, d'autres sont impatients de trouver un endroit propre et paisible. Zaynab, ses cinq frères et sœurs et ses parents attendent impatiemment de s'installer dans un nouveau logement. «C'est rendu dangereux. Le bloc est en mauvais état et il y a beaucoup de gens qui viennent faire des graffiti», raconte-t-elle.

La date de démolition de tous les immeubles demeure inconnue. «Comme les plans soumis par le promoteur sont à l'étape préliminaire, on ne peut pas savoir quand les immeubles seront détruits, indique la relationniste de l'arrondissement, Aude Clotteau. Et tant que l'arrondissement d'Auntsic-Cartierville ne sera pas satisfait de ce que les promoteurs proposent, cette date ne pourra pas être arrêtée.»

Benoit Labonté veut «se débarrasser du bois mort»

Le chef de Vision Montréal voit un conseiller municipal passer à Union Montréal

ÉRIC CLÉMENT

Le chef de Vision Montréal et maire de Ville-Marie, Benoit Labonté, maintient ses propos tenus lundi en marge du conseil municipal et visant les conseillers municipaux qui quittent son parti pour rejoindre le parti du maire Gerald Tremblay.

Le chef de l'opposition officielle a déclaré que pour renouveler son parti, il fallait «aussi se débarrasser du bois

mort». Le conseiller municipal du district Louis-Riel dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Richer Dompierre, venait juste d'annoncer son départ de Vision Montréal et son arrivée à Union Montréal. Le transfuge n'a vraiment pas apprécié les propos de Benoit Labonté et, par communiqué de presse, s'est dit «ulcéré».

Pour Richer Dompierre, il s'agit de «mépris» et d'une

«insulte à l'endroit des citoyens qui l'ont élu démocratiquement à trois reprises».

Benoit Labonté a fait savoir à *La Presse* qu'il maintient ses propos, qu'il compte donner une nouvelle vigueur à son parti et que, dans le rayon du mépris, le maire Gerald Tremblay «n'a pas laissé sa place» lors du conseil municipal de lundi soir. M. Tremblay a dit, lundi, que le chef de l'opposition officielle protestait contre la disparition

du poste de maire de Ville-Marie «pour des raisons personnelles», ce qui a déplu à M. Labonté qui estime que cette disparition est tout simplement «antidémocratique» et contraire aux principes de politique municipale en Amérique du Nord.

La mairesse de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Lyn Thériault, a par ailleurs dit à *La Presse*, hier, que le conseiller Richer Dompierre était mal venu de se plaindre de l'expression

employée par Benoit Labonté. «M. Dompierre était assez souvent absent des activités du parti ou celles de l'arrondissement, dit-elle. Même les organismes communautaires l'invitaient souvent et il ne venait pas. Ses citoyens ont été abandonnés et ce sont eux qui jugeront lors des prochaines élections.»

COURRIEL

Pour rejoindre notre journaliste: eric.clement@lapresse.ca

Les soldes d'été ont débuté

OBERSON

1355 Boul. des Laurentides Laval 8025 Boul. Taschereau Brossard



20% de rabais sur tous les nouveaux modèles 2008



PHOTO DOMINIC FAUCHEUX, COLLABORATION SPÉCIALE

Quatre-vingt-cinq pompiers de Sainte-Thérèse, Rosemère, Boisbriand et Saint-Eustache ont combattu les flammes pendant deux heures afin de contrôler l'incendie qui s'est déclaré peu avant 17 h dans la résidence presque centenaire du 75, rue Saint-Charles, à Sainte-Thérèse.

SAINTE-THÉRÈSE

Meurtre camouflé en incendie

PHILIPPE ORFALI

L'octogénaire retrouvé mort dans l'incendie de sa demeure à Sainte-Thérèse mardi soir a été assassiné avant que l'on mette le feu à sa résidence, a conclu l'autopsie pratiquée hier après-midi. Un homme de 30 ans résidant dans le secteur a été arrêté et devrait comparaître ce matin au palais de justice de Saint-Jérôme.

On ignore pour l'instant si la victime, Joseph Bouchard, 88 ans, connaissait son agresseur, dont l'identité n'a pas été dévoilée. Aucune description physique de l'accusé n'a été diffusée par les forces policières.

« Joseph Bouchard est décédé d'une mort violente et on a mis le feu à la maison afin de camoufler le meurtre », a déclaré le sergent Michel Brunet, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Depuis qu'il avait quitté sa femme, il y a cinq ans, M. Bouchard vivait seul dans la résidence presque centenaire du 75, rue Saint-Charles. Cette dernière était sur les lieux du crime, hier soir, visiblement bouleversée. Tout comme les deux enfants du couple.

André Bouchard, le fils de la victime, a confié à *La Presse* n'avoir « aucune idée » de l'identité de l'agresseur. « C'est incroyable », a soufflé le quinquagénaire, ébranlé par le drame.

Les voisins interrogés ont affirmé n'avoir rien aperçu d'inhabituel, mardi soir, juste avant

« Joseph Bouchard est décédé d'une mort violente et on a mis le feu à la maison afin de camoufler le meurtre », a déclaré le sergent Michel Brunet, porte-parole de la Sûreté du Québec.

que l'incendie ne se déclare. « Je travaillais dans le garage et ma blonde m'a crié: "viens vite, le feu est pogné!" J'ai commencé à arroser la maison, du mieux que j'ai pu », a déclaré Jean Bélanger, qui habite en face.

« J'ai trouvé ça vraiment bizarre, mais on n'a rien entendu de particulier avant le feu. »

Jean-Marc Brun, résidant de la rue Saint-Charles, connaissait bien M. Bouchard. « Tout le monde dans la rue le connaissait, c'était un vieux monsieur très sympathique qui saluait toujours les gens. Il passait sa journée sur sa galerie, à regarder les piétons circuler. C'est terrible ce qui lui est arrivé. »

« J'ai senti la fumée et je suis sorti dehors voir ce que c'était. Il y avait d'immenses colonnes de fumées et des flammes qui sortaient de partout, surtout de l'arrière de la maison. Des voisins ont essayé de sortir le vieil homme, mais c'était impossible. Le feu était beaucoup trop puissant », a raconté un autre voisin, témoin du sinistre.

Quatre-vingt-cinq pompiers de Sainte-Thérèse, Rosemère, Boisbriand et Saint-Eustache ont combattu les flammes pendant deux heures afin de contrôler l'incendie qui s'est déclaré peu avant 17 h. La Sûreté du Québec poursuit son enquête.

Bovet
ÉLÉGANCE POUR L'HOMME ACTUEL

SOLDE D'ÉTÉ



MONTRÉAL 4475, boulevard Métropolitain Est* CENTRE-VILLE Complexe Desjardins OUEST Centre Rockland, Fairview Pointe-Claire* LAVAL Carrefour Laval* RIVE-NORD Place Rosemère JOLIETTE Galeries Joliette QUÉBEC Place Sainte-Foy* (Espace Nord) RIVE-SUD Promenades Saint-Bruno, NOUVEAU Quartier DIX30*

* Léger supplément pour tailles fortes et élancées. * Tailles fortes et élancées disponibles dans ces magasins.

Promotions en vigueur jusqu'au 30 juin 2008 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Tente Nomade 2
EUREKA
2 places
239,99 \$
Prix régulier
**Rabais
de 40 %**

143,99 \$

Tente Omni XL
LA CORDÉE
3-4 places
279,99 \$
Prix régulier
**Rabais
de 40 %**

167,99 \$



Sac de couchage
Hekla 0 °C
EUREKA
69,99 \$
Prix régulier

39,99 \$



39,99 \$
Matelas de sol
Oasis 3
LA CORDÉE
59,99 \$
Prix régulier



Chaque semaine, surveillez nos rabais sur www.lacordee.com.

DES PRIX QUI NE VOUS EMPÊCHERONT PAS DE DORMIR.

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
2777, boul. St-Martin O., Laval
1595, boul des Promenades, Saint-Hubert
514.524.1106
www.lacordee.com

LA CORDÉE
Généreux de nature

ACTUALITÉS

Une porte de garage en Cour supérieure

Theodore Antonopoulos s'adresse au tribunal pour pouvoir conserver le drapeau grec sur sa résidence

MARTIN CROTEAU

Pendant que l'équipe de soccer grecque baissait pavillon à l'Euro, hier, l'un de ses plus fidèles partisans montréalais s'est adressé à la Cour supérieure pour défendre son droit de peindre leur drapeau national sur sa porte de garage. Forcé d'effacer le dessin par un tribunal en novembre, Theodore Antonopoulos affirme que les règlements de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro briment sa liberté d'expression.

En juillet 2004, les Grecs ont surpris le monde du soccer en remportant l'Euro, le plus prestigieux tournoi après la Coupe du monde. Emballé par la victoire de son équipe favorite, M. Antonopoulos a peint sa porte de garage aux couleurs bleue et blanche du drapeau grec.

Il a mis 10 semaines pour effectuer son travail. Mais peu après, des inspecteurs municipaux lui ont collé une contravention de 138\$, car la décoration contrevient aux règlements de zonage de la ville. Le résident de la rue Félix-McLearn a contesté l'amende. Au terme d'une bataille juridique de trois ans, il a été débouté par la cour municipale.

M. Antonopoulos porte maintenant sa bataille devant la Cour supérieure. Son avocat, M^e Julius Grey, soutient que les lois de l'arrondissement sont illégales. Devant le tribunal, il a présenté un éventail de décisions antérieures qui ont établi le rôle fondamental de la liberté d'expression en démocratie.

« Il s'agit d'un dirigisme, a tranché l'avocat au terme de l'audience. Ils veulent dire aux gens comment agir. »

L'avocat qui représente l'arrondissement, Me Philippe Berthelot, fait valoir que les municipalités ont parfaitement le droit d'adopter des règlements pour préserver l'esthétique urbaine, par exemple en imposant des normes architecturales dans les quartiers résidentiels, ou en interdisant certains aménagements sur les terrains. Il dit aussi que le règlement municipal permet à M. Antonopoulos de planter un mât et d'y accrocher un drapeau grec.

« Cela voudrait dire que seuls les gens qui ont un terrain suffisamment large pourraient planter un mât, rétorque Julius Grey. Mais le règlement impose des res-



Theodore Antonopoulos devant la porte de garage de sa résidence située dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

trictions beaucoup plus importantes. Par exemple, personne n'aurait le droit d'afficher une pancarte "J'appuie Barack Obama". »

Les Grecs éliminés

Le hasard a voulu que l'audience ait lieu quelques heures avant le dernier match de l'équipe grecque à l'Euro, qu'ils ont perdu 2-1 face à l'Espagne. Les champions en titre du tournoi ont cruellement déçu lors de ce tournoi, présenté tous les quatre ans. Ils ont été éliminés après avoir perdu les trois matchs auxquels ils ont pris part et ils n'ont marqué qu'un but.

S'il a préféré réserver ses commentaires à la sortie du tribunal, hier, M. Antonopoulos confiait la veille qu'il était

si déçu de la performance de son équipe qu'il songeait à repeindre sa porte de garage, peu importe l'issue du procès.

Venez célébrer!

Participez aux grands événements!

Pour une liste détaillée de toutes les activités offertes, visitez www.cei2008.ca.

Jeudi 19 juin	
19 h	Procession eucharistique Dans les rues de Québec
Samedi 21 juin	
21 h	Veillée de prière et d'adoration ExpoCité
Dimanche 22 juin	
7 h 30	Benoît XVI en direct de Rome Célébration de clôture sur les plaines d'Abraham en face du Musée national des beaux-arts du Québec. Ouverture du site à 7 h 30. Animation par les Fraternités Monastiques de Jérusalem, les Voltigeurs de Québec, Nathalie Choquette, Florence K. et les Pueri Cantores et célébration eucharistique de clôture – <i>Statio Orbis</i> . L'homélie sera prononcée par Sa Sainteté Benoît XVI en direct de Rome. Une fête champêtre suivra pour toute la famille. Apportez votre chaise!

Jusqu'au 21 juin

Fêtes eucharistiques – Région de Québec

Conférences, expositions, spectacles et activités diverses sur la *Cité eucharistique* (ExpoCité), dans la ville de Québec et sa périphérie.

Jusqu'au 21 juin

Cité eucharistique – ExpoCité

Accès gratuit. Visitez les Espaces jeunesse, mémoire et famille, le Parc des bienheureux, le Salon des exposants et les chapelles d'adoration.

Du 20 au 22 juin

Week-end ado

Au Collège Jésus-Marie de Sillery. Coût : 40 \$ par jeune. 50 \$ par adulte. Détails : cei2008.ca/programmeado; 418 688-1211, poste 325.

Samedi 21 juin

Journée famille

Trois thèmes sont proposés pour cette journée de ressourcement en famille. Une expérience à vivre! Coût : 20 \$ par famille. Détails : cei2008.ca/programmefamille; 418 688-1211, poste 325.

49^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL QUÉBEC, CANADA 2008

L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde.

www.cei2008.ca

L'escapade à deux, par pur plaisir!

Réservez votre forfait-escapade Hilton Lac-Leamy et vivez un séjour inoubliable à quelques minutes du centre-ville de Gatineau-Ottawa.

- Chambres avec vue sur le lac
- Arôme -Grillades et fruits de mer- avec terrasse extérieure
- Piscines intérieure et extérieure
- Centre de conditionnement physique et spa luxueux
- Tennis, pistes cyclables et marina
- Stationnement extérieur gratuit

Forfaits à partir de **219\$** plus taxes

3, boulevard du Casino, Gatineau (Québec) J8Y 6X4
reservations@hiltonlacleamy.com www.hiltonlacleamy.com **819 790-6444 1 866 488-7888**

Pour tous vos besoins en décoration !

Stores sur mesure, rideaux, valences, couvre-lits, rembourrage, tapis et tapisserie

Jacques Betito et son équipe vous invitent...

Super solde décor

Magasinez chez vous en tout confort et économisez !

Stores sur mesure HUNTER DOUGLAS	40%* de rabais	- stores verticaux - stores à rouleau - stores en bois - stores en faux bois - panneaux coulissants
Rideaux sur mesure Collections de voilage	20%* de rabais	- Alendel - Signature - Saletex
Tapis mur à mur Kraus - 100% Nylon Anso^{MC} - Choix de 24 couleurs - Traitement Scotchguard^{MC}	29%* de rabais Prix courant 5,95 \$/p.c. En solde 4,25 \$/p.c.	Tapisserie Collections de papiers peints Crown 20%* de rabais

Prise de mesures sans frais • Installation par des experts

Plusieurs autres spéciaux disponibles!

Magasinez chez vous ou venez nous voir.
Maintenant au 6^e étage de la succursale rue Sainte-Catherine !

Installation en sus. L'offre se termine le 23 juillet 2008. Certaines conditions s'appliquent. L'offre peut changer sans préavis. Ne peut être jumeler à aucune autre offre. Disponible en exclusivité chez la Baie Décor. Service non offert dans certaines régions.

Pour un rendez-vous sans frais ou engagement, composez **1 800 818-7779** À MONTRÉAL (514) 667-0276

LA BAIE DÉCOR
SERVICE DE DÉCORATION ET D'ACHAT À DOMICILE

primes Hbc

Obtenez des points Primes Hbc avec vos achats !
(précisions disponibles en magasin)

Épinglés par la GRC, poursuivis par le fisc

Deux trafiquants présumés se voient réclamer 10 millions en impôts sur la vente de drogue

ANDRÉ CÉDILOT

Il y a deux certitudes dans la vie : la mort et les taxes. Soupçonnés d'avoir fait entrer 60 tonnes de cocaïne à Montréal et New York depuis 1994, Miguel Torres et Firmino Tavares venaient à peine d'être épinglés par la GRC, hier, quand ils ont appris que Revenu Canada leur réclame quelque 10 millions en impôts impayés sur les revenus de la vente de drogue.

La règle est la même pour tous. Que l'on vende des tomates ou de la drogue, une part des profits doit aller dans les coffres de l'État pour payer les services publics. Les inspecteurs du fisc ont investi les résidences de Torres et Tavares dans les heures qui ont suivi la perquisition de la police. Ils sont repartis avec les meubles et autres objets de valeur. En attendant que le litige se règle, ils ont aussi enregistré des hypothèques légales sur les deux maisons situées à Blainville et Dollard-des-Ormeaux. Immenses et luxueuses, celles-ci sont évaluées à plus de 1 million de dollars chacune.

Selon les documents déposés à la Cour fédérale, les cotisations fiscales des deux présumés trafiquants montréalais – 7,1 millions pour Torres, et 1,8 million pour Tavares – ont été établies grâce à la collaboration du Colombien Mauricio Jaramillo Correa, devenu délateur aux États-Unis. Ces transactions lui auraient permis de mettre 4,7 millions dans ses poches. Trafiquant de longue date, Tavares revendait la drogue aux Hells Angels. En novembre 2000, alors qu'il était détenu dans l'île de Majorque pour une affaire de blanchiment d'argent de 120 millions de dollars, il avait remboursé 1,6



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Les inspecteurs du fisc ont investi les résidences des présumés trafiquants Torres et Tavares dans les heures qui ont suivi la perquisition de la police. Ils ont enregistré des hypothèques légales sur les deux maisons.

sa barque indépendamment de Torres, il aurait, durant ces trois mois, acheté 831 kilos de cocaïne du même Mauricio Jaramillo Correa, devenu délateur aux États-Unis. Ces transactions lui auraient permis de mettre 4,7 millions dans ses poches. Trafiquant de longue date, Tavares revendait la drogue aux Hells Angels. En novembre 2000, alors qu'il était détenu dans l'île de Majorque pour une affaire de blanchiment d'argent de 120 millions de dollars, il avait remboursé 1,6

million au fisc canadien. Il est rentré au Canada en 2001, après avoir été expulsé par les autorités espagnoles.

L'approvisionnement

Présenté comme un intermédiaire des jumeaux Angel et Victor Mejia Munera (ce dernier a été assassiné en avril dernier), Correa approvisionnait les trafiquants montréalais depuis sa base à Houston, au Texas. Avant d'être acheminée aux États-Unis, la drogue colombienne passait

par le Mexique, et parfois aussi le Panama. Torres et Tavares se chargeaient de la transporter à Montréal ou à New York, où l'on prenait un mois ou deux à l'écouler. Ces derniers touchaient 1000\$ du kilo déplacé. Les chargements étaient de 200 ou 300 kilos. Quant aux camionneurs embauchés par Torres, ils recevaient 100 000\$ à chaque voyage.

«Lorsqu'ils ramassaient à Houston, Pablo Rojas (son associé au Mexique) m'avisait qu'il

en avait remis à Miguel Torres. Et Miguel Torres m'appelait en Colombie pour me dire qu'il en avait ramassé à Houston, et il me disait s'il s'en allait à Montréal ou à New York. Et Firmino le faisait de la même manière. Il m'appelait directement en disant : je l'ai reçu!», a expliqué Correa à des policiers de la GRC qui l'ont interrogé l'an passé, à Corpus Christi, au Texas.

Le repentir a précisé aux agents fédéraux que Torres et Tavares payaient généralement dans les 15 jours les chargements de drogue qu'il leur vendait. En général, les paiements étaient remis à des employés du cartel qui travaillent à Montréal, mais dont Correa affirme ne pas connaître les noms. Lui-même était informé de la quittance des factures par le comptable de l'organisation colombienne. À ses dires, il arrivait que Tavares acquitte ses comptes au moyen de transferts bancaires. À un certain moment, Tavares aurait même avancé 108 000\$ aux frères Munera pour l'achat d'un avion servant à transporter la cocaïne au Mexique.

En neuf ans, de 1994 à 2003, le *gang* se serait fait saisir seulement trois cargaisons, toutes aux États-Unis. Selon Correa, deux d'entre elles étaient destinées à Tavares. Il a dû lui-même rembourser les pertes auprès des frères Munera. Les affaires de Correa ont commencé à mal tourner au début de 2004, quand Pablo Rojas et d'autres membres de l'Organisation ont été arrêtés à la suite d'un opération d'infiltration de la DEA américaine. Le clan s'était du même coup fait saisir 2072 kilos de cocaïne. Le chargement devait être envoyé à Newark, au New Jersey.

VOUS
CHERCHER ?



VOUS
TROUVEREZ !
CARRIÈRES

Le samedi dans
LA PRESSE

lotoquebec.com

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2008-06-18

1 25 000 \$	2 50 000 \$	3 100 000 \$
182779	703573	056460
décomposables		

Numeros - Télé- 232487 299427 148197 Numéro boni 13 non décomposables

649	02 12 31 40 44 45	11 compt.	Quebec 49	19 36 42 45 47 49	11 compt.
------------	----------------------	--------------	------------------	----------------------	--------------

Quotidienne	Extra	Triples
3 393 4 8686	8699963	03 14 18 28 39

Astro Jour - Mois - Année - Signe
04 MAI 74 BÉLIER

PANCO 01 04 05 08 16 18 19 20 22 30
33 41 42 44 47 50 57 61 62 69

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

Camping?

Laissez-vous tenter!

Plus de 135 modèles différents



Obtenez de **25 à 50%** de rabais sur **TOUS** nos modèles de tentes

Une seule adresse
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
450 622-2410 / 1 800 997-2410 / andrejac.com
Solde en vigueur jusqu'au 23 juin 2008

3569766

OUVERTURE
Novembre 2008



ATTENTION
Vivre au LUX
provoque un WOW intense.
Nous préférons en avertir les retraités.

Admirez Architecture d'inspiration château, jardins luxuriants, grandes fenêtres, planchers de bois, électros haut de gamme et climatisation compris.

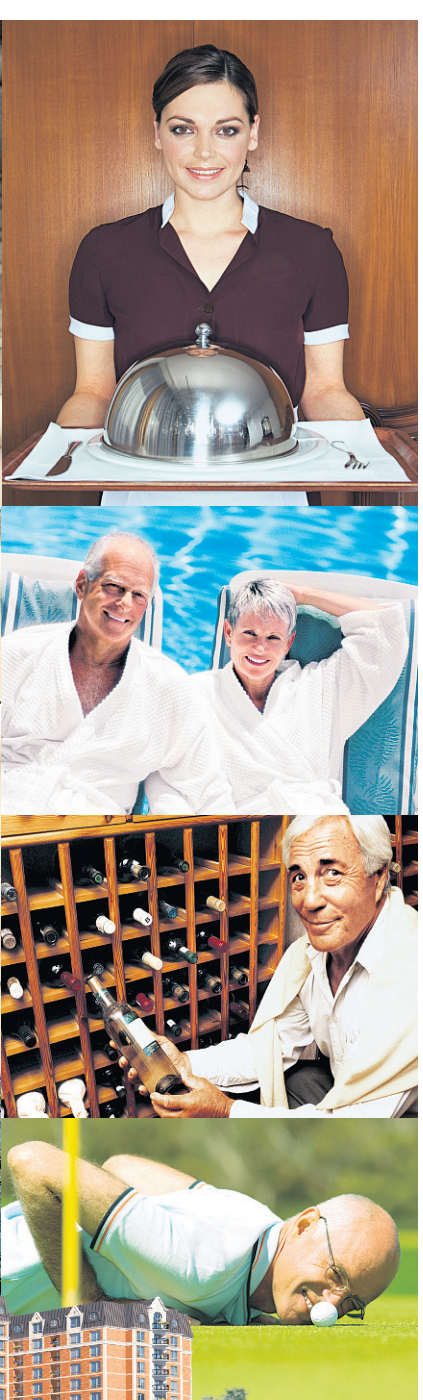
Swinguez Golf, quilles, billard, danse, spectacles grandioses, festivités enlevantes, cinéma, excursions, voyages et plus encore... G.O. inclus!

Savourez Cuisine fraîcheur, restaurant 4 fourchettes, terrasse barbecue, cellier, salle de dégustation, bistro-lounge, service à l'appart à volonté.

Relaxez Spa, sauna, hammam, piscine, gym, massages thérapeutiques, sécurité de pointe et équipe santé en tout temps pour un maximum de tranquillité.

Visitez 5500, rue Sherbrooke Est, Montréal • 514-259-5500
luxgouverneur.ca

offrez-vous une retraite WOW
à partir de **1 045 \$** par mois



LUX



GOUVERNEUR
RÉSIDENCES

Procès de Mark Lafleur

Code de détresse et bâton de baseball

CHRISTIANE DESJARDINS

Craignant la réaction de Mark Lafleur, les parents de l'adolescente qu'il fréquentait se sont armés d'un bâton de baseball pour aller récupérer leur fille chez lui, le 13 janvier 2007, après que celle-ci leur eut envoyé un code de détresse.

C'est ce que la mère de la jeune fille a raconté hier, au procès de Lafleur. Ce code de détresse avait été établi entre la mère et la fille, vu le caractère dominateur de Lafleur envers la jeune fille qu'il fréquentait depuis août 2004.

Selon la mère, les deux ans et demi qu'a duré cette relation ont été un horrible cauchemar pour sa fille, mais aussi pour elle et son mari. Elle dit avoir tout essayé pour que sa fille se détourne de Mark, sans succès. En mars 2005, alors qu'elle venait tout juste d'avoir 16 ans, sa fille a d'ailleurs fui le domicile familial et ne leur a pas donné de nouvelles pendant six mois. Elle se terrait dans un motel de Pointe-aux-Trembles avec Mark.

Quand sa fille lui a enfin fait signe, en août 2005, la mère l'a trouvée changée, stressée et contrôlée par Mark. Elle s'est fait violence et s'est résignée à accepter la relation. Elle a même tenté de se faire aimer par Mark, pour qu'il lui permette de voir sa propre fille. «C'était à ce point», a fait valoir la mère, qui a sangloté souvent pendant son témoignage, en appelant sa fille «mon bébé».

Selon la mère, c'est Mark



PHOTO ROBERT SKINNER. ARCHIVES LA PRESSE

Selon la mère de l'adolescente que fréquentait Mark Lafleur, les deux ans et demi qu'a duré la relation du jeune couple ont été un horrible cauchemar pour sa fille, mais aussi pour elle et son mari. Elle dit avoir tout essayé pour que sa fille se détourne de Mark, sans succès.

14 ans quand elle l'a connu; lui, il en avait 19. Elle était influençable», a dit sa mère.

Une fin cahoteuse, comme le reste

La mère voyait sa fille dépérir sans arriver à la convaincre de

appeler sa mère et dire: «maman, tu me manques vraiment, vraiment beaucoup.» La jeune fille a prononcé ces mots le soir du 13 janvier 2007, lors d'un appel téléphonique. La mère et son mari se sont rués au condo de Mark Lafleur, à Pointe-aux-Trembles.

notre fille. Elle était comme un squelette ambulante, elle ne pesait même pas 70 livres. Elle était terrifiée, elle tremblait, elle avait un œil au beurre noir, mais elle était vivante», a raconté la mère. Mécontent, Mark est monté dans son véhicule et les a poursuivis en conduisant en fou, coupant les voitures à gauche et à droite, a-t-elle relaté. Ce soir là, Mark est allé rôder autour de leur maison avec sa voiture et il téléphonait sans arrêt. La mère a parlé à Lise Lafleur, la mère de Mark. Elle croit que Guy Lafleur est intervenu en parlant à son fils, car Mark a fini par partir, ce soir-là.

Dans les jours suivants, la jeune fille a revu Mark. La mère

est retournée la chercher au condo de Lafleur. «J'étais dans le hall, je hurlais à ma fille de choisir entre Mark et moi. J'étais au bout du rouleau, je n'étais plus capable d'en prendre.» La jeune fille est repartie avec sa mère. «Elle était soûle. Il l'avait forcée à boire encore», a commenté la mère.

Hier, une nouvelle accusation est venue s'ajouter à la feuille de route de Mark Lafleur. On lui reproche des voies de fait qu'il aurait commises le 2 avril dernier contre un certain Yves Caplette. Lafleur étant incarcéré depuis septembre dernier, l'incident s'est de toute évidence produit en prison. Caplette n'est cependant pas un détenu. Le procès se poursuit aujourd'hui avec la preuve de la défense.

«J'ai sonné, mon mari avait un bâton de baseball. Mark criait après nous. Je lui ai dit de rester assis sur le divan. On a récupéré notre fille. Elle était comme un squelette ambulante, elle ne pesait même pas 70 livres. Elle était terrifiée, elle tremblait, elle avait un œil au beurre noir, mais elle était vivante.»

Lafleur qui a forcé sa fille à boire et à prendre de la drogue et qui l'a entraînée dans une consommation frénétique. «Elle n'avait que

quitter Mark. Elle a alors convenu d'un code d'urgence avec sa fille. Si elle se trouvait en «sérieux trouble» avec Mark, elle devait

«J'ai sonné, mon mari avait un bâton de baseball. Mark criait après nous. Je lui ai dit de rester assis sur le divan. On a récupéré

EN VOYAGE AVEC VOUS

VACANCES VOYAGE

Tous les mercredis et samedis dans LA PRESSE

solarium

SERVITECH

LES EXPERTS AU QUÉBEC

1-800-567-0443

solarium-servitech.com

Le Steak frites

St-Paul

VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE INTERNET WWW.STEAKFRITES.CA

AMATEURS DE VIANDE, APORTEZ VOTRE VIN.

ST-BRUNO 450 441-7447

QUARTIER INTERNATIONAL 514 878-3553

LAVAL 450 682-6224

VIEUX-MONTRÉAL 514 842-0972

OUTREMONT 514 270-1866

ÎLE DES SOEURS 514 766-8222

LE CUIR EN CADEAU

MAISON CORBEIL

FAUTEUIL INCLINABLE LUCCA. CUIR NOIR OU BRUN. REPOSE-PIED INTÉGRÉ ET DOSSIER À MÉCANISME D'INCLINAISON INDÉPENDANT.

895\$ L'UN OU 2 POUR 1595\$ QUANTITÉS LIMITÉES

MONTREAL 1215, BOUL. CRÉMAZIE OUEST 514-382-1443

LAVAL 1946, BOUL. LE CORBUSIER 450-682-3022

WWW.MAISONCORBEIL.COM

ACTUALITÉS

SUR CYBERPRESSE.CA

SANTÉ

Voyez notre graphique interactif sur la santé des Canadiens, province par province, sur cyberpresse.ca/graphique

ESCAPADE

À la recherche d'escapades en famille, consultez notre choix en photos sur cyberpresse.ca/escapades

BANDE-ANNONCE

Vous hésitez entre deux films en salle? Visionnez les bandes-annonces sur moncinema.ca/bandes-annonces

The Incredible Hulk



NOS BLOGUES



MALI ILSE PAQUIN Un bas comme mascotte des JO

C'est ce qu'un internaute a proposé à la BBC qui avait lancé une compétition ludique sur la mascotte des Jeux olympiques de 2012 qui se tiendront à Londres.

Lisez la suite sur www.cyberpresse.ca/paquin

Un éducateur blâmé

Le Bureau du coroner blâmera un éducateur pour la mort d'un autiste de 9 ans, il y a deux mois, dans une école spécialisée de Saint-Jean-sur-Richelieu. Selon TVA, le petit Gabriel Poirier est mort étouffé après qu'un enseignant l'eut enroulé dans une couverture

thérapeutique de 17 kg pour le punir. L'enfant a ensuite été laissé sans surveillance pour 20 minutes. Il était déjà dans le coma au retour de l'éducateur. Dans un rapport qu'elle rendra public aujourd'hui, la coroner Catherine Rudel-Tessier recommandera de ne plus utiliser ce type de couverture sans une autorisation médicale préalable.

Martin Croteau

Un juge au secours d'une ado

RÉGIS BOUCHARD
LE DROIT

Un père de famille de l'Outaouais, qui avait interdit à sa fille de 12 ans et demi de participer à une sortie de classe, se dit abasourdi par la décision d'une juge qui a annulé la punition. Selon l'homme, la juge Suzanne Tessier de la Cour supérieure s'est substituée à l'autorité parentale exercée par le père qui voulait punir sa fille en la privant d'un voyage de fin d'année.

La jeune fille avait fait appel à une avocate dans l'espoir de lever la punition prétendant que la peine imposée par son père était disproportionnée par rapport à la nature des fautes reprochées, soit des problèmes de comportement reliés entre autres aux relations difficiles avec la nouvelle conjointe de son père.

La procureure de l'adolescente alléguait pour sa part que la punition était démesurée surtout que sa jeune cliente, qui montre

d'excellents résultats scolaires, avait déjà été privée de certaines activités et loisirs dont un spectacle de fin d'année auquel elle participait en plus d'une interdiction formelle d'utiliser l'internet.

Selon l'avocate, le voyage constituait un événement unique dans la vie de sa cliente, d'autant plus que l'activité visait à célébrer avec ses camarades de classe, le passage du primaire au secondaire.

La punition imposée par le père était aussi contestée par la mère, même si celle-ci n'a pas la garde légale de l'enfant. La mère a indiqué que si elle en avait eu le temps, elle aurait elle-même institué la procédure.

Les autorités scolaires avaient choisi de respecter la décision du père qui agit comme répondant pour l'adolescente.

La jeune fille a effectué le voyage de trois jours avec sa classe malgré l'interdiction du père.

Immédiatement après la décision de la juge Tessier, le père a

donné mandat à son procureur d'interjeter appel.

«Nous, on ne voulait pas laver notre linge sale en public. Mon mari est complètement par terre. Il se sent violé dans ses droits parentaux. Pensez-y, on veut bien faire et on se fait ramasser par notre enfant de 12 ans», a déclaré au *Droit* la conjointe du père de famille.

«Mon client veut que soit rétablie son autorité parentale», nous a déclaré l'avocate qui représente le père et qui croit comme son client, que le jugement peut ouvrir la porte à des situations abusives.

Parlant au nom du père de famille, la belle-mère de l'adolescente a indiqué que son mari se sentait obligé d'interjeter appel. «Quel message on donne aux enfants avec une telle décision? Je suis surprise que le tribunal ait accepté de s'immiscer dans un litige privé», a déclaré la femme qui parle d'un «enfant roi qui gouverne» et qui joue un jeu de manipulation.

L'ENTREPÔT
au vent fou
NAUTISME EXTREME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Wakeboard complet à partir de **239\$**
- Skis nautiques à partir de **169\$**
- Kayak à partir de **349\$**
- Planches à voile à partir de **749\$**
- Wet Suits • Tubes

+ de 1,5 millions
en inventaire

514.640.3001
3839, St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI

QUÉBEC
PAYSAGES DE THÉÂTRE

Tous les samedis dans

LA PRESSE

Relations tendues

Il semble que les relations soient plutôt difficiles entre le père de Cédrika Provencher et l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD). Un nouvel épisode de divergence est d'ailleurs survenu mardi. Devant la presse sherbrooke, le président de l'AFPAD,

Pierre-Hugues Boisvenu, a pressé Martin Provencher de joindre son équipe, voyant en lui «une figure de proue». Par la même occasion, il a interpellé le père de Cédrika, pour que celui-ci mette sur la glace le projet de fondation qu'il chapeaute au nom de sa fille, enlevée le 31 juillet dernier. Une sor-

tie publique que n'a pas appréciée le père de Cédrika. «S'il (Pierre-Hugues Boisvenu) veut m'offrir quelque chose, qu'il vienne me voir. Pourquoi toujours passer des messages publiquement, par les médias?» questionne-t-il. Dans les faits, les deux hommes n'ont eu aucune discussion formelle depuis tout près de six mois. Seuls des échanges sur la place publique, par médias interposés, ont eu lieu.

Éric Lallier, *Le Nouvelliste*

HAA YÖYE!

Ce n'est pas une expression que vous associez habituellement à Volvo? C'est normal. Ces offres non plus d'ailleurs.

PRENEZ LE VOLANT D'UNE VOLVO 2008 SÉLECTIONNÉE POUR AUSSI PEU QUE

1,99 %*

TAUX DE CRÉDIT-BAIL POUR 39 MOIS

SUR LES MODÈLES S40 2008 PLUS UN INCITATIF «VALEUR DE LA DEVISE» DE 1 500 \$ APPLIQUÉ À VOTRE ACOMPTE.

PROFITEZ D'UN INCITATIF «VALEUR DE LA DEVISE» DE

7 200 \$[†]

SUR LES MODÈLES XC90 2008

OU

LA VIE EST PLUS BELLE QUAND ON LA VIT ENSEMBLE

Volvo. pour la vie

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ **volvomtl.com**

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666

VOLVO DE BROSSARD
9425, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666

VOLVO ST. HYACINTHE
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305

*† Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les concessionnaires Volvo et les Services financiers de la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. L'offre de crédit-bail sur approbation du crédit s'applique à une S40 2.4i M à un taux de 1,99 %, mensualité de 399,45 \$ pendant 39 mois avec un acompte de 3 300 \$, un dépôt de garantie de 500 \$ et la première mensualité dus à la signature du bail. De plus, Volvo Canada vous offrira 1 500 \$ afin de réduire votre acompte. Les taxes, jusqu'à 1 995 \$ de frais de transport et de préparation et jusqu'à 54,55 \$ de frais d'inscription au RDPRM sont dus à la signature du bail. Total des mensualités : 15 578,55 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais d'administration du concessionnaire et droits sur les pneus neufs (au Québec) en sus. Allocation de 60 000 km (0,16 \$ par km excédentaire). La mensualité et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 13 970,70 \$ plus taxes. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Certaines conditions s'appliquent. † L'incitatif «Valeur de la devise» de 7 200 \$ sera déduit du prix d'achat/de location négocié, avant taxes sur les modèles XC90 2008. *† Le montant de l'incitatif «Valeur de la devise» varie selon le véhicule. Les incitatifs «Valeur de la devise» peuvent réduire le prix au comptant des véhicules admissibles ou l'acompte dû sur les véhicules financés/loués par les services financiers de Volvo Canada. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. Les offres, consenties sous réserve de la disponibilité et limitées aux véhicules en stock, se terminent le 30 juin 2008. Communiquez avec un concessionnaire Volvo pour plus de détails. ©2008 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. «Volvo, pour la vie» est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

Immersion linguistique à l'école primaire

Apprendre l'anglais en six mois ou presque

Cette fin d'année scolaire est particulière pour 28 élèves de l'école Sainte-Béatrice, à Laval. Les voilà rendus bilingues! Comme ça, en quelques petits mois?

LOUISE LEDUC

Qui a pleuré, début février?

Presque toutes les mains se lèvent, et tant pis pour l'amour propre. Ils ont souffert et ils le disent.

Ce qui a fait souffrir les 28 élèves de la classe de sixième année de Jean Nadeau, à l'école Sainte-Béatrice à Laval, c'est l'anglais.

Entre septembre et la fin janvier, ces élèves ont fait du français, des mathématiques et tout le reste. Alors qu'il neigeait encore à plein ciel, leurs

examens du Ministère étaient déjà faits. De la fin janvier à aujourd'hui, ils n'avaient plus qu'à se concentrer sur une chose: leur bain linguistique d'anglais.

Dès le premier jour, Jean Nadeau les a immergés bien comme il faut. Il n'est plus question en classe, ni pour eux ni pour lui, de dire un seul mot en français, si ce n'est d'un petit mot écrit au tableau ici et là. D'où les larmes.

Pas facile dans la mesure où tous ces élèves d'Auteuil, à Laval – sauf une, dont l'un des parents est anglophone – connaissaient l'anglais de façon très rudimentaire.

« À part *cat and dog*, je ne savais pas dire grand-chose », illustre William.

Et l'enseignante du cours d'anglais régulier de ne pas se trouver insultée de ce genre de remarque. Avec une petite heure d'anglais par semaine,

on n'arrive pas à grand-chose,
admet-elle...

Bien sûr, dans la classe de bain linguistique, on entend parfois « *table of ping-pong* » plutôt que « *ping-pong table* ». Comme l'expression orale est largement favorisée, on lit parfois « *becose* » plutôt que « *because* » dans les cahiers.

Mais tous arrivent à se faire comprendre, et très bien. Il faut entendre ces enfants de 11 ans lancer des formules interrogatives pas si simples du type: « *Have you done...?* » utiliser des mots comme « *housewife* », « *spacecraft* », « *photographer* » avec le bon accent tonique ou encore « *stubborn* ».

Garder l'attention des élèves

Le jour de notre passage, il faisait chaud, et les uns après les autres, les élèves y allaient de leur présentation orale. L'une sur sa passion pour le kinball, l'autre sur ses vacances à Charlevoix, dans le

menu détail. Vite, l'esprit eut tôt fait de vagabonder... En regardant à droite, puis à gauche, surprise! Les enfants, eux, sont restés attentifs.

Il faut dire que M. Nadeau ne laisse pas grand monde tomber dans la lune. Au terme de la présentation orale, les enfants devaient poser des questions intelligentes à l'élève en avant. Pour chaque bonne question, un point de plus. Ça marche au pas... et très manifestement pas seulement parce que *La Presse* est là, ce matin-là.

« Je suis un maniaque des notes », dit M. Nadeau sans détour.

Tous des enfants sages, des petits
surdoués triés sur le volet?

Loin de là. Outre l'ex-petite «stubborn» avouée, il y a aussi Charles-Albert qui lève la main pour dire combien il était «very lazy» avant, jusqu'à ce qu'il risque l'expulsion de la classe de bain linguistique. Au moins un élève a eu une enfance particulièrement traumatisante – attention, fragile.

En cette fin d'année, ils sont très fiers d'eux, fiers de parler anglais.

« Parler anglais, c'est super pratique, parce que maintenant, je comprends ce que racontent les voix dans les jeux vidéo », dit Rémi.

« Quand j'allais aux États-Unis, c'était du chinois! Là, quand j'y retournerai, je comprendrai », dit Marie-Pier.

Jean Nadeau doute que les baignades linguistiques présentent tous d'aussi bons résultats. « Les jeunes enseignants arrivent avec leurs connaissances théoriques apprises à l'université, mais ils sont vraiment laissés à eux-mêmes quand ils commencent leur carrière. »

« Quand je lis des articles voulant que ce soit impossible d'enseigner l'anglais rapidement à des jeunes, j'enrage, dit M. Nadeau. C'est pour ça que je voulais que vous veniez dans ma classe. Pour vous prouver que c'est possible. »

Mission accomplie. Vraiment.

[illegible]

DÉGEL DES PRIX DES MÉDICAMENTS

Un supplément à payer pour plusieurs produits assurés

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Conséquence du dégel des prix des médicaments, depuis juin les Québécois doivent payer un supplément pour une quarantaine de produits pourtant couverts par le régime d'assurance médicaments. Au printemps 2007, le gouvernement a levé un gel de 12 ans du prix des médicaments, devant les pressions des multinationales pharmaceutiques

inquiètes des bas prix de leurs produits au Canada. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, avait alors indiqué que les hausses des produits seraient limitées à l'inflation – de l'ordre de 1,2 % cette année. Dans des cas exceptionnels, les fabricants pourraient demander et obtenir davantage. Dans des cas rarissimes, le patient serait appelé à éponger la différence entre le maximum payable par le gouvernement, et le nouveau

prix fixé. Sur un an, les patients auront à payer 500 000 \$ pour ces suppléments de prix sur des produits jusqu'ici payés totalement par la RAMQ. Dans son bulletin du 2 juin dernier, le Conseil du médicament indiquait que 24 compagnies pharmaceutiques avaient demandé pour 152 produits des hausses supérieures à l'inflation. Soixante-douze ont été acceptées et dans 37 cas, on a décrété un « prix maximal paya-

ble », un seuil au-delà duquel le patient doit payer la note. Dans certains cas, on parle de hausse de 200 %, a précisé à *La Presse* la directrice du Conseil du médicament, Lucie Robitaille. Toutefois, s'est-elle empressée de préciser, ces hausses en pourcentage d'apparence élevées représentent quelques dollars, voire quelques sous, de plus par mois pour le patient. Pour le ministre Couillard, « une quarantaine de cas sur 6000 médi-

caments reconnus, on peut parler d'exceptions. Cela démontre que la politique fonctionne très bien, c'est marginal ». Québec approuvera d'ailleurs, avant le 1^{er} juillet, le plus bas taux d'augmentation des cotisations des assurés au régime public d'assurance médicaments, une autre preuve que la politique fonctionne, insiste le ministre. Le Conseil du médicament donne comme exemple les comprimés d'acide folique, destinés à réduire l'anémie des femmes enceintes. L'augmentation accordée atteint 72 %, le gouvernement paie une hausse de moins de 2 % mais à un comprimé par jour, la facture pour le client représente environ 50 cents par mois. On reconnaît avoir des produits qui augmentent bien davantage, mais ils sont d'usage moins courant. Pour un analgésique générique, on a demandé une hausse de 77 % du prix, mais l'impact total sur le régime d'assurance médicaments représentera 8000 \$. Pour les assurés, ce sera 5800 \$ environ 4 \$ par patient.

Les médecins de famille plus rares au Québec

JEAN-FRANÇOIS CLOUTIER

Il est plus difficile de trouver un médecin de famille au Québec que partout ailleurs au pays, selon une enquête sur la santé de Statistique Canada. Un Québécois sur quatre n'a pas de médecin régulier, un sommet par rapport au reste du Canada, où cette proportion s'établit à environ une personne sur sept. Mais partout au pays, l'accès à un médecin tend à se dégrader. La proportion de Canadiens sans médecin régulier a fait un bond de trois points de pourcentage en 10 ans pour atteindre 15 %. « La pénurie de médecins est mondiale, a remarqué le D^r Yves Lamontagne, du Collège des médecins. Si elle est plus criante au Québec, c'est à cause d'une série d'éléments: les latins ont tendance à plus consulter que

CITOYENS QUI ONT UN MÉDECIN DE FAMILLE



Source: Statistique Canada

les anglo-saxons, et il est plus facile de recruter des médecins dans le reste du Canada à cause de la langue, de l'uniformité du code de déontologie et du fait que les médecins sont mieux payés. » Le D^r Lamontagne reconnaît également que le mode de rému-

nération en vigueur au Québec a pu favoriser le développement du « sans rendez-vous »: « Il faut revenir à l'idée du médecin de famille responsable d'un quartier. Avec la nouvelle entente signée avec Québec, on devrait y arriver. Les médecins en charge de clientèle vulnérables

toucheront un tarif plus élevé. » Menée auprès de 65 000 personnes en 2007, l'enquête de Statistique Canada montre un Québec en queue de peloton à bien des égards. Les Québécois continuent de fumer dans une proportion supérieure à la moyenne nationale de 22 %. Au Québec, les fumeurs comptent encore pour 25 % de la population, une proportion qualifiée de « très inquiétante » par le porte-parole de la Coalition pour le contrôle du tabac, Louis Gauvin, surtout dans la mesure où d'autres données récentes font état d'une augmentation du tabagisme chez les jeunes. « Nous sommes frappés de plein fouet par deux éléments: la popularité des cigarillos, parfumés et vendus à l'unité, et la contrebande de cigarettes fabriquées dans les réserves autoch-

tones. On avait fait des progrès depuis 10 ans mais là c'est clair qu'on recule », a-t-il soutenu. Le tour de taille est une des seules mesures où les Québécois font bonne figure. Avec un taux d'obésité de 15 %, ils arrivent deuxièmes derrière les Britannico-Colombiens parmi les Canadiens les plus minces. Statistique Canada note toutefois qu'étant donné la tendance des répondants à sous-estimer leur poids, il est probable que les chiffres publiés donnent un portrait de la réalité trop enviable. L'enquête révèle que l'obésité s'est stabilisée depuis 2005. Après avoir explosé au tournant des années 90, elle n'a que légèrement augmenté chez les jeunes femmes, pendant que l'embonpoint reculait chez les hommes âgés.

Construisez votre été à prix imbattables!

Allez-y... comparez!

MARCHES EN BOIS TRAITÉ
2" X 10" X 36"

569\$
006-21036M

BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION
1 1/4" X 6"
LONGUEURS : 8', 10', 12', 16'

	8'	10'	12'	16'
1 1/4" X 6"	5,27\$	6,57\$	7,87\$	10,83\$

LIMON EN BOIS TRAITÉ POUR 3 MARCHES

539\$
006-21036L

POTEAUX POUR PERGOLA EN BOIS TRAITÉ
4" X 4" X 8'

966\$
/CH.

Offre valide jusqu'au 26 juin 2008

LANGEVIN & FOREST

LES CONNAISSEURS DE BOIS

LE PLUS GRAND DÉTAILLANT DE BOIS AU QUÉBEC

c'est lui!

LE MAGASIN DE BOIS FINS ET Outils SPÉCIALISÉS • ÉBÉNISTERIE • SCULPTURE • TOURNAGE • BRICOLAGE

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU MERCREDI : 8 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI : 8 H À 21 H
SAMEDI : 8 H À 17 H
DIMANCHE : FERMÉ

9995, BOUL. PIE-IX (ANGLE BOUL. INDUSTRIEL) MONTRÉAL (QUÉBEC) H1Z 3X1
514 322-9330 / 1 800 889-2060 / WWW.LANGEVINFOREST.COM

TOTALEMENT PHOTO IMAGE

www.zoneimage.ca

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 JUILLET 2008.

L'innovation au service de la qualité d'image.

12.0 MEGAPIXELS

299⁹⁹

FinePix F100fd

- Zoom optique 5x
- Système de stabilisation de l'image
- Technologie de détection des visages

FinePix S100fs

- Grand choix de modes d'exposition
- Vitesse d'obturation de 1/4 à 1/4000 sec.

649⁹⁹

FinePix S1000fd

- Zoom optique 12x
- Mode panoramique
- Technologie de détection des visages

249⁹⁹

GRATUITE à l'achat de l'un de ces modèles FinePix.

Carte mémoire SD 1 GO (valeur de 19⁹⁹)

16 MAGASINS !

Alma • Galerie de la photo
Bathurst, N.B. • Golden Image Center Ltd.
Châteauguay • Côté Caméra
Hawkesbury, Ontario • Bogue photo
La Malbaie • Photo A.B.S. Ltée

Visitez le www.zoneimage.ca

La Tuque • Photo A.B.S. Ltée
Rimouski • Photo A.B.S. Ltée
Rouyn-Noranda • Photo Michel Fortin Inc.
Place Laurier • Zone 5
Place de la Cité • Zone 5

Place Ste-Foy • Zone 5
St-Georges-de-Beauce • Photo A.B.S. Ltée
St-Jean-sur-Richelieu • Lord Photo Inc.
St-Jérôme • Photo C.D.M. Inc.
Sherbrooke • Zone Image
Val d'Or • Zone Image

ANS DE GARANTIE

Tous les appareils FujiFilm ont une garantie canadienne de 2 ans.

PLAN DE GESTION DU DÉBIT DU SAINT-LAURENT

Québec demande à Ottawa de rejeter le projet

CHARLES CÔTÉ

Le nouveau plan de gestion du débit du Saint-Laurent doit être rejeté, estime le gouvernement du Québec. Dans une lettre obtenue par *La Presse*, Québec demande à Ottawa d'intervenir auprès de la Commission mixte internationale (CMI) pour bloquer l'adoption de son projet d'ordonnance.

C'est la première fois que le Québec prend position dans ce délicat dossier, qui met en opposition citoyens, gouvernements et entreprises du Canada et des États-Unis. L'enjeu est la gestion du barrage international Moses-

Sanders, près de Cornwall, qui contrôle à la fois le niveau du lac Ontario et le débit du fleuve.

Le projet de la CMI «comporte des lacunes importantes pour l'environnement, l'économie et les villes du Québec», affirment deux ministres québécoises, Monique Gagnon-Tremblay (Relations internationales) et Line Beauchamp (Environnement), dans une lettre de trois pages adressée hier à deux ministres fédéraux.

«Le gouvernement du Québec demande donc au gouvernement du Canada de ne pas accepter ce projet d'Ordonnance tant qu'il n'aura pas été modifié de façon

tangible, notamment pour y inclure des dispositions significatives pour protéger le fleuve Saint-Laurent et ses utilisateurs au Québec», écrivent les deux ministres québécoises.

La lettre est adressée à David Emerson, ministre des Affaires étrangères, et John Baird, ministre de l'Environnement.

Le barrage Moses-Sanders est régi par une ordonnance datant de 1958. Depuis 2000, la Commission mixte internationale, organisme canado-américain, a entrepris de moderniser la gestion du barrage pour tenir compte de la navigation de plaisance, des enjeux écologiques et

de l'érosion des berges, particulièrement sur la rive américaine du lac Ontario.

Mais le processus s'est embourbé depuis 2006, quand aucun des trois scénarios proposés par la CMI n'a fait consensus.

La CMI est revenue à la charge avec une quatrième voie, appelée Plan 2007, censé entrer en vigueur dès l'an prochain. Lui succéderait le Plan B+, le plus écologique des trois projets présentés en 2006, après la mise en place de mesures d'atténuation encore à définir.

Pour le fleuve, ces deux plans augmenteraient la fréquence

de très faibles niveaux d'eau et aussi celle des inondations printanières.

La position adoptée par Québec ne surprend guère. Elle reprend le concert de critiques au sujet des propositions de la CMI, venues de tous les horizons: écologistes, Ville de Montréal, ports de Montréal et Trois-Rivières, armateurs, etc.

Québec souligne que le «portrait des impacts au Québec est très insuffisant» et que le «le Plan 2007 et le Plan B+ sont en fait conçus a priori pour le lac Ontario et produisent très peu d'améliorations environnementales au Québec».



Événement Formule gagnante

0\$

Comptant à la location

0,9%

Taux de financement à l'achat sur les modèles sélectionnés

0\$

Transport et préparation inclus à la location

ou

Remise à l'achat allant jusqu'à 9 000\$**

Valide sur les autres modèles 2007/2008 sélectionnés.



Accord berline EX-L 2008 illustrée

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location	Carte-cadeau de 1 000 \$ à utiliser à votre guise**
338\$* par mois/48 mois	0\$	



Odyssey EX-L 2008 illustrée

Odyssey DX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
398\$* par mois/48 mois	0\$



Civic berline EX-L 2008 illustrée

Civic DX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
198\$* par mois/60 mois	0\$ + Prime écoAUTO 1 000\$*



CR-V EX 2008 illustrée

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
368\$* par mois/48 mois	0\$



Element SC 2008 illustrée

Element LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
388\$* par mois/48 mois	0\$ + Carte-cadeau de 1 000\$**

*Les offres de location-hall sont faites par Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le montant initial requis ou échange équivalent, b) le paiement mensuel, c) le montant au terme de la location. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 338 \$, b) 0 \$, c) 16 224 \$. Odyssey DX 2008 (modèle RL3818E) : a) 398 \$, b) 0 \$, c) 19 104 \$. Accord berline LX manuelle 2008 (modèle FA1528EX) : a) 198 \$, b) 0 \$, c) 11 880 \$. Franchise de kilométrage de 120 000 km pour la Civic; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Franchise de kilométrage de 96 000 km pour l'Accord, l'Odyssey, le CR-V, et l'Element; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taux de financement à l'achat de 0,9 % pour 36 mois sur les modèles sélectionnés suivants : FA1528EX, CP2538E, RL3818E, YH1738E. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. **La remise à l'achat varie entre 1 500 \$ et 2 000 \$ selon le modèle. L'offre s'applique seulement à l'achat comptant. La remise de 9 000 \$ s'applique seulement sur une S2000 2007 (modèle AP2147EN) au P.D.S.F. de 50 600 \$. Les frais de préparation et livraison de 1 540 \$, les enregistrements, l'assurance, l'immatriculation et les taxes sont en sus. Les offres de remise ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offres valides sur les véhicules en inventaire seulement. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Vous pourriez être admissible au Programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus d'information, visitez www.ecoaction.gc.ca. H La carte-cadeau de 1 000 \$ incluant les taxes est applicable à l'achat ou à la location sur tous les modèles Accord et Element 2008 neufs. Voyez votre concessionnaire Honda pour tous les détails.



ÉVÉNEMENT FORMULE GAGNANTE

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN



honda.ca



HONDA

3566324A

AFFAIRE BERNIER-COULLARD

La GRC accusée de faute professionnelle grave

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le refus de la GRC de répondre hier à des questions pointues du comité de la sécurité publique des Communes sur l'affaire Bernier-Couillard est la démonstration, pour plusieurs membres du comité, que la GRC n'a pas fait correctement son travail dans cette affaire et qu'elle a sous-estimé le danger que pouvait représenter la liaison de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, avec Julie Couillard.

Il ressort en effet du témoignage d'hier du commissaire adjoint de la GRC, Raf Souccar, que la force de police n'a pas prévenu le Bureau du Conseil privé du passé trouble de M^{me} Couillard parce qu'elle ne croyait pas que la jeune femme puisse représenter un danger pour la sécurité publique.

« Je trouve que c'est inadmissible que la GRC continue de refuser de répondre à des questions aussi importantes pour l'intérêt public », a dit hier Thomas Mulcair, député d'Outremont.

« On voyait bien qu'il y avait un risque, a affirmé aux journalistes le député bloquiste Serge Ménard après la séance. Et s'ils ont estimé qu'il n'y en avait pas, ils ont eu tort. Et à mon avis, c'est une erreur professionnelle grave. »

M. Ménard, le néo-démocrate Thomas Mulcair et le libéral Ujjal Dosanjh ont fait valoir tour à tour que tout ce que le public a appris sur Julie Couillard depuis

quelques semaines, notamment son passé trouble et ses liens avec une agence immobilière intéressée par des contrats gouvernementaux, était de nature à susciter des inquiétudes.

« Je pense que c'est très clair que n'importe qui en aurait déduit naturellement qu'il fallait avertir le Conseil privé, a encore affirmé Serge Ménard. Sauf que la GRC a estimé, après avoir fait enquête, que M^{me} Couillard ne représentait aucun danger. Ce qui est arrivé par la suite a bien clairement démontré le contraire. Donc, vraisemblablement, c'est eux qui ont mal estimé le danger que représentait Julie Couillard à partir de ce qu'ils savaient. »

De l'information recherchée?

Pour l'opposition, les documents classifiés « oubliés » chez Julie Couillard par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, contenaient des informations pour lesquelles certains pays sont prêts à donner beaucoup d'argent, notamment au Moyen-Orient.

On se souvient que le Bureau du Conseil privé a publié un communiqué, au lendemain du précédent témoignage la semaine dernière du commissaire adjoint Souccar, pour dire qu'il n'avait reçu aucune information de la GRC sur Julie Couillard. Or, hier, Raf Souccar a bien fait comprendre qu'il aurait préféré que cette information reste au Conseil privé. Le libéral Ujjal Dosanjh a estimé que cette politique de non-collaboration de la GRC avec le comité était répréhensible puisque les policiers admettaient que rien de sérieux ne s'était produit dans l'affaire Bernier.

« Pourquoi ne pas nous l'avoir dit alors? » a demandé M. Dosanjh.



PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

Hier, le commissaire adjoint de la GRC, Raf Souccar, a dit que la force de police n'a pas prévenu le Bureau du Conseil privé du passé trouble de Julie Couillard parce qu'elle ne croyait pas que la jeune femme puisse représenter un danger pour la sécurité publique.

À plusieurs reprises hier, le commissaire adjoint a averti le comité qu'il ne répondrait pas aux questions directes concernant l'affaire Bernier-Couillard.

De plus, au cours de l'interrogatoire, le commissaire adjoint a laissé échapper qu'il était disposé à remettre au comité

certaines de ses notes sur cette affaire, sauf celles qui touchaient « à l'enquête ». Interrogé par le député néo-démocrate sur la nature de cette enquête, Raf Souccar a paru contrarié et a affirmé qu'il n'avait jamais dit qu'il y avait enquête ou pas de la GRC, qu'il parlait tout simplement de l'enquête du comité...

« M. Souccar nous a dit qu'il y avait une enquête avant de reculer quelque peu là-dessus », a dit Thomas Mulcair par la suite.

« Je trouve que c'est inadmissible que la GRC continue de refuser de répondre à des questions aussi importantes pour l'intérêt public », a ajouté le député d'Outremont.



Canapé. Promo 1699\$ - Causeuse. Promo 1499\$

mariette
clermont

Montréal : 2020 University, 514 845-7296 - Laval : 2300 boul. Le Corbusier, 514 382-6870

AUSSI BEAU QUE VOUS L'IMAGINEZ...MOINS CHER QUE VOUS LE CROYEZ ! DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

www.marietteclermont.com

POLITIQUE

EN BREF

SAQ : Philippe Duval nommé président et chef de la direction

Philippe Duval a été nommé président et chef de la direction de la Société des alcools du Québec (SAQ) par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, hier. Le Conseil a donc suivi l'avis du conseil d'administration de la SAQ, qui avait recommandé M. Duval pour ce poste le 9 juin, au terme d'un processus de sélection entamé en décembre 2007. Philippe Duval occupait déjà ces fonctions par intérim depuis le 7 novembre dernier. Avant cela, il était vice-président à l'exploitation des réseaux de vente et des ressources humaines de la SAQ. La Presse Canadienne



SAC GRATUIT

à l'achat de fers Burner XD*



Sac sur pied Burner valeur de 139⁹⁹

**Pour les détails et d'autres offres exceptionnelles, voyez notre annonce dans le journal d'aujourd'hui.*

3565336A

Un village franco-ontarien déchiré par une querelle linguistique

MARTIN CROTEAU

Saluts nazis, boycottage des commerces francophones, menaces de poursuites, un conflit linguistique aussi explosif qu'inattendu déchire une paisible communauté franco-ontarienne, située à une trentaine de kilomètres d'Ottawa.

Tout a commencé lorsque le canton de Russell, 14 000 habitants, a décidé d'amender son règlement sur l'affichage. Répondant à la demande des francophones, qui constituent la moitié de la population, l'administration a décidé que tout nouveau commerce s'établissant sur son territoire devra poser des pancartes bilingues. Le règlement n'oblige pas les entrepreneurs à modifier leurs affiches actuelles.

«Je pense que la majorité des anglophones était d'accord avec le règlement, relate Jean-Guy Patenaude, président du Club Richelieu et initiateur du débat. Plusieurs travaillent à Ottawa, occupent des postes bilingues et envoient leurs enfants à l'école française.»

Mais certains ont été profondément irrités. Tellement que la chambre de commerce de Russell a contacté l'activiste anglophone et ex-Montréalais Howard Galganov. Ensemble, ils ont organisé une campagne féroce pour dénoncer le projet qui, selon eux, brime la liberté d'expression.

Galganov a distribué des tracts encourageant la population à boycotter les commerces francophones du canton. Il a menacé de poursuivre l'administration. Le mouvement a pris tant d'ampleur que 300 personnes se sont massées dans un centre communautaire, lundi soir, lorsque le conseil municipal s'est réuni pour adopter le règlement. Des spectateurs ont invectivé les élus. D'autres les ont



PHOTO LE DROIT

Howard Galganov dit avoir quitté le Québec, il y a huit ans, parce qu'il en avait ras le bol des lois linguistiques qu'il qualifie d'«antidémocratiques». Depuis qu'il s'est installé en Ontario, il a de nouveau coiffé son chapeau de militant.

salués à la manière des nazis. La police a dû intervenir pour empêcher que les engueulades ne se transforment en bagarres.

«J'ai du mal à comprendre qu'on puisse causer la controverse en affirmant que tout le monde est égal, a confié – en français – le maire Ken Hill, hier. Ce sont des gens comme Galganov et son équipe de radicaux qui causent la controverse.»

Le maire, qui espérait rapprocher les deux communautés du canton, se dit dégoûté de la tournure des événements. Il accuse Galganov, qui n'habite pas Russell, de propager des mensonges pour attiser la tension entre francophones et anglophones.

«Je suis déçu qu'un groupe d'une autre municipalité veuille attaquer ma municipalité, a-t-il dénoncé. On se retrouve avec des gens qui sont opposés au règlement parce que cet homme lance de la "bullshit".»

«Inacceptable»

Howard Galganov dit avoir quitté le Québec, il y a huit ans, parce qu'il en avait ras le bol des lois linguistiques qu'il qualifie d'«antidémocratiques». Depuis qu'il s'est installé en Ontario, il a de nouveau coiffé son chapeau de militant. Il dénonce notamment un hôpital de Cornwall qui n'accepte aucun patient anglophone, ainsi qu'un nombre

croissant de villages ontariens qui adoptent des lois sur le bilinguisme.

«Le fait de forcer quelqu'un à parler ou à s'exprimer dans la langue d'une autre culture, c'est tout simplement inacceptable», a-t-il affirmé depuis son domicile de Williamstown, non loin de Cornwall.

Les francophones de Russell, eux, promettent de poursuivre la lutte pour faire respecter leur langue.

«On sait qu'il reste des gens qui sont antifrançais, se désole Jean-Guy Patenaude. Ça n'empêche qu'une poignée qui se servent bien des médias pour raviver les tensions.»

La Règle, c'est une forme. L'Exception, c'est une expérience. Le tout nouveau Ex d'Infiniti.



Le EX35 d'Infiniti

A un prix plus que performant à partir de

40 400\$*

Le tout nouveau EX d'Infiniti. Exceptionnel. Il vous offre: 297 chevaux • 3,5 litres • Moteur V6 • Traction intégrale intelligente • Éclairage adaptif avant • Peinture anti-égratignures • Régulateur

automatique de la température et microfiltration • Radio satellite XM ^{MD} • Contrôle de traction • Moniteur de pression des pneus • Écran de surveillance du périmètre et système de détection de changement de voie disponible. Le tout nouveau EX d'Infiniti. Le multisegments de luxe. Offrez-vous un essai routier. Infiniti.ca

Méridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal, PQ
Téléphone: (514) 731 7977 • Télécopieur: (514) 731 9668
www.meridieninfiniti.com



*PDFS DE 40 400 \$ pour un (une) La EX35 2008 (E65G/78 AA00) neuf (neuve). Les frais de transport et de préparation de 1 650 \$, les frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et les taxes sont en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Il se peut que le concessionnaire soit obligé de faire une commande ou un échange. L'offre est en vigueur pour une durée limitée, peut faire l'objet de changements sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Pour en savoir davantage, renseignez-vous chez un concessionnaire Infiniti de votre voisinage. Voyez votre concessionnaire Infiniti pour plus d'information.

LASIK MD

VISION

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

0\$

Acompte

0\$

Païement

0%

Intérêt

JUSQU'EN 2009!*

Consultation GRATUITE: 1 866 393-1515

À partir de

490\$

par œil**

Voyez maintenant, payez plus tard!

Plus de lunettes ni verres de contact: la liberté à prix abordable.



Pierre Demers, MD, FRCSC
40 000 interventions



Avi Wallerstein, MD, FRCSC
50 000 interventions



Mark Cohen, MD, FRCSC
50 000 interventions

LAVAL
2525, boul. Daniel-Johnson
(adjacent au Carrefour Laval)

MONTRÉAL
1250, boul. René-Lévesque O.
Métro Bonaventure

BROSSARD
1850, av. Panama
(adjacent au Mail Champlain)

www.lasikmd.com

Accord **D**
Desjardins

* Sous réserve d'approbation de crédit du service de cartes Desjardins. Aucun paiement, aucun intérêt jusqu'en janvier 2009. Rendez-vous sur www.lasikmd.com pour obtenir plus de détails.
** Les prix varient en fonction de la prescription. Correction personnalisée avec la technologie Zyoptix à 1750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

Halifax | Québec | Ottawa | Toronto | Winnipeg | Calgary | Edmonton | Vancouver

Il est temps que ça finisse



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

L'Assemblée nationale mettra fin à la présente session aujourd'hui ou demain et pour Jean Charest, le plus tôt sera le mieux.

Dans une agitation décousue caractéristique des fins de session, le ton a monté ces derniers jours à l'Assemblée nationale et on entendait presque, hier, les griffes de l'opposition sur la nouvelle couche de téflon de Jean Charest.

Voilà qui fait changement parce que cette session aura été celle de Jean Charest, celle de sa résurrection. On l'a vu plus en contrôle, plus en forme, plus sûr de lui, pendant que Mario Dumont, lui, se perdait dans ses nouveaux habits de chef de l'opposition.

Les dépassements de coûts à l'UQAM ont donné des munitions au PQ et, à voir comme ça chauffait hier à l'Assemblée nationale, Pauline Marois aurait probablement pris une autre petite semaine pour continuer d'asticoter le gouvernement.

Le moral est plutôt bas dans les troupes adéquistes, au point où son plus jeune député, Simon-Pierre Diamond (circonscription de Marguerite-D'Youville) a récemment fait un peu de shopping du côté du Parti libéral du Canada, à la recherche d'une circonscription sûre.

Le PQ, plus expérimenté, a fait mouche à quelques occasions, notamment en démontrant que les urgences du Québec débordent encore et toujours ou que le ministère de la Sécurité publique a confié le transport et la surveillance de détenus à une entre-

prise douteuse. Cela dit, aucun coup fatal n'a été porté dans les rangs ministériels.

Les dépassements de coûts à l'UQAM ont toutefois donné des munitions au PQ et, à voir comme ça chauffait hier à l'Assemblée nationale, Pauline Marois aurait probablement pris une autre petite semaine pour continuer d'asticoter le gouvernement.

Que le gouvernement se retrouve dans l'eau chaude à cause du fiasco financier de l'UQAM, qui coûtera 500 millions aux contribuables, cela n'a rien de surprenant. Ce qui l'est plus, par contre, c'est qu'il s'en soit sorti avant à si peu de frais.

Les nouveaux développements dans l'affaire Norbourg, en par-

ticulier, plus le prix de l'essence qui donne un dur coup aux régions en particulier, viennent menacer la recette mise au point par les stratèges du Jean Charest nouveau: ne faites pas de vague, ne prêtez pas flanc aux attaques, bref, laissez la marmite sur le rond arrière, à feu doux, et évitez de trop brasser. En ce sens, la fin de session est une bénédiction pour Jean Charest, qui aura un répit parlementaire jusqu'en octobre. Au retour, on parlera beaucoup du Sommet de la francophonie, à Québec, ce qui donnera le beau rôle au premier ministre.

On a beaucoup reproché aux libéraux de gouverner sur le pilote automatique durant cette session. Vrai. Jean Charest a soigneusement évité toutes les zones de turbulences, mais il serait injuste de dire que ce gouvernement n'a rien fait.

Le gouvernement libéral a agi, ses ministres ont même été omniprésents, mais ils se sont surtout attardés à des dossiers très terre-à-terre comme les routes, les dictées à l'école ou la sécurité routière.

Suffit de voir, en région, tous les chantiers en marche et les panneaux annonçant les prochains travaux pour s'en convaincre. Ce n'est pas nouveau, c'est même un vieux truc: des routes, de l'asphalte, ça marchait au temps de Duplessis, ça marche encore aujourd'hui.

Quelques chiffres: l'an dernier, le gouvernement a investi 1,7 milliard de dollars dans des travaux routiers, cette année, ce sera 2,7 milliards. En nombre de chantiers: 1600 l'an dernier, 1850 cette année, ce qui veut dire 36 000 emplois au lieu de 23 000. À Montréal, les travaux sont généralement vus comme une source de problèmes. En région, ils sont plutôt considérés comme une source d'emplois bien payés.

Il est vrai de dire que ce gouvernement a développé le réflexe conditionné de «tabletter» les rapports de commission avec une rapidité exceptionnelle, l'exemple

le plus spectaculaire étant le rapport Castonguay sur l'avenir du réseau de santé.

Faut toutefois être cohérent: si les Québécois aiment tant les gouvernements minoritaires (et tous les sondages démontrent que c'est effectivement le cas), ils doivent en accepter l'une des principales conséquences, soit la limite de marge de manœuvre du parti au pouvoir.

Si aucun gouvernement majoritaire n'a le courage de lancer une vaste réforme de la Santé, comment espérer qu'un gouvernement minoritaire le fasse?

Reste le rapport Bouchard-Taylor.

On dit à Québec que la réponse gouvernementale s'en vient. On définira notamment les «valeurs québécoises» auxquelles les immigrants devraient prêter allégeance. À suivre, donc.

Pour le moment, c'est l'autre conclusion de la présente session, le gouvernement Charest a réussi à éteindre le feu des accommodements raisonnables sur lequel il avait lui-même jeté de l'huile en créant la commission Bouchard-Taylor.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Cette session aura été celle de Jean Charest, celle de sa résurrection. On l'a vu plus en contrôle, plus en forme, plus sûr de lui, pendant que Mario Dumont, lui, se perdait dans ses nouveaux habits de chef de l'opposition.

Jetta et Passat. Allemandes et abordables. Ou vice versa.

Passat 2008



Jetta 2008



Jetta 2008. Location à partir de

239 \$*

par mois

Passat 2008. Location à partir de

299 \$*

par mois

0,9%** de financement à l'achat sur 36 mois

Avec leurs nouvelles offres de location à respectivement 239 \$* et 299 \$*, les Jetta 2008 et Passat 2008 vous ouvrent grand leurs portes. Ces deux routières exceptionnelles vous offrent le meilleur de l'univers Autobahn pour tous : ingénierie allemande, équipement de série remarquable et plaisir de conduire inoubliable. Venez les découvrir chez votre concessionnaire ou sur vw.ca.



VW.CA

*À la location, 239 \$ par mois sur 48 mois, acompte de 2 250 \$ et dépôt de sécurité de 290 \$ pour la Jetta berline 2008. À la location, 299 \$ par mois sur 48 mois, acompte de 4 243 \$ et dépôt de sécurité de 350 \$ pour la Passat berline 2008. Frais de préparation et inspection de prélivraison de 1 335 \$ inclus dans la mensualité. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. Ne s'appliquent qu'aux locations faites à des particuliers. **Taux de financement à l'achat de 0,9 % pendant 36 mois. Exemple de financement : un montant de 21 975 \$ au taux d'intérêt annuel de 0,9 % correspond à une mensualité de 618,92 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 306,12 \$, pour une obligation totale de 22 281,12 \$. Aucun acompte requis. Frais de préparation et inspection de prélivraison de 1 335 \$ en sus. Dans les deux cas, les offres s'appliquent aux modèles de base, manuels, 5 vitesses, neufs, en stock. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Certaines caractéristiques montrées sont offertes en option. Offres sujettes à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1^{er} juin 2008. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut être requis. Taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs en sus. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Jetta » et « Passat » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2008.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

GAZA
Six mois de trêve

La trêve négociée entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza par l'entremise de l'Égypte entre en vigueur aujourd'hui après des mois de violences. La trêve sera d'une durée de six mois, selon le mouvement palestinien qui contrôle Gaza depuis un an. Hier, le sud d'Israël a néanmoins été visé par 38 engins explosifs tirés de Gaza, alors que l'armée israélienne a effectué deux raids aériens. – AFP

TCHAD
L'armée prend le dessus

L'armée tchadienne a affirmé avoir remporté à Am Zoer, dans l'est du pays, une « victoire décisive » qu'elle présente comme devant mettre fin à l'offensive des rebelles qui sillonnent la région depuis une semaine. Les rebelles ont toutefois affirmé avoir repoussé trois assauts avant de se disperser et « de s'offrir un moment de répit ». Leur objectif est de renverser le régime du président Idriss Deby Itno. – AFP

ZIMBABWE

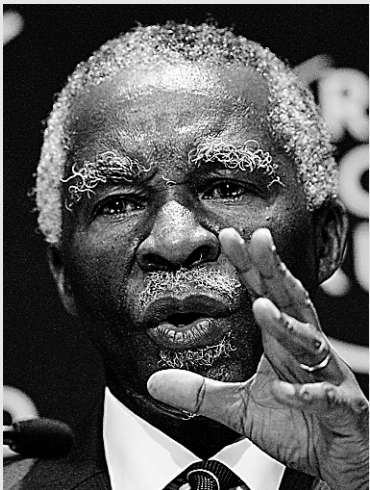


PHOTO D'ARCHIVES REUTERS
Le président sud-africain Thabo Mbeki.

Tentative de médiation

Le président sud-africain Thabo Mbeki a fait une nouvelle tentative de médiation au Zimbabwe hier à neuf jours du deuxième tour de la présidentielle. M. Mbeki s'est entretenu avec le chef d'État Robert Mugabe après avoir rencontré le leader de l'opposition Morgan Tsvangirai. Parallèlement, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon se disait « profondément alarmé par la situation » dans ce pays. – AFP

AFRIQUE DU SUD
Chinois = Noirs

La justice sud-africaine a décidé de classer la population d'origine chinoise dans la catégorie des citoyens noirs pour leur permettre de bénéficier des politiques de discrimination positive et corriger les inégalités héritées de l'apartheid. L'Association des Chinois d'Afrique du Sud contestait en justice le fait que cette communauté ne bénéficie pas des lois visant à mettre fin à la discrimination économique qui prévalait sous le régime dirigé par la minorité blanche jusqu'en 1994. – AFP

LE CHIFFRE DU JOUR



PHOTO REUTERS
Le chanteur Bono du groupe U2.

3 milliards

Les stars du rock Bono et Bob Geldof ont accusé hier les pays riches du G8 de ne pas tenir leurs promesses d'aide à l'Afrique. Selon l'organisation humanitaire ONE du chanteur du groupe U2, les pays du G8 n'ont apporté que 14 % de l'aide promise, soit 3 milliards de dollars sur les quelque 22 milliards annoncés dans la foulée du sommet de Gleneagles en Écosse en 2005. – AFP



PHOTO ISMAIL SAMEEM, REUTERS
Un soldat de l'armée afghane fait sa patrouille pendant que des soldats britanniques montent la garde à un poste de contrôle à Kandahar. À une quinzaine de kilomètres de la ville, à Arghandab, des combats se déroulaient au sol entre l'OTAN et les talibans.

SUD DE L'AFGHNANISTAN

Les Canadiens mènent l'offensive contre les talibans

JOONEED KHAN

Un millier de soldats de l'OTAN, des Canadiens pour la plupart, et une centaine de soldats afghans sont passés à l'offensive hier contre les talibans à Arghandab, au nord-ouest de la ville stratégique de Kandahar, annonçant avoir tué 36 présumés insurgés.

Les talibans contestent ce chiffre. « Les pertes sont du côté du gouvernement, pas du nôtre », a affirmé Yusuf Ahmadi, porte-parole du mouvement intégriste.

« Nous avons perdu deux soldats et subi quatre blessés », a dit Asadullah Khalid, le gouverneur de Kandahar, lors d'une conférence de presse conjointe avec le général Dennis Thompson, commandant des forces canadiennes dans le sud de l'Afghanistan.

« Les combats se déroulent au sol », a dit Khalid. « Nous évitons l'appui aérien pour ne pas endommager les vignobles et les vergers. Mais nos forces ont repris la majeure partie du

district », a-t-il ajouté.

Des combats ailleurs

Les Canadiens qui ont patrouillé la région la veille n'ont relevé « aucune preuve de la présence d'insurgés ». « Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de talibans là », a souligné un communiqué de l'OTAN. « Mais parler de centaines de talibans est exagéré », ont ajouté des responsables du Pentagone.

Des combats ont été signalés ailleurs dans le pays. Au moins quatre soldats britanniques ont été tués par une bombe routière dans la province de Helmand. Deux autres soldats de l'OTAN ont été tués et 10 blessés lors d'une patrouille dans la province de Paktita.

Dans la province de Khost, quatre policiers afghans ont été tués et trois blessés dans une embuscade. Et dans la province de Farah, trois civils ont été tués et 10 blessés dans une attaque visant un convoi de l'OTAN.

Cette recrudescence fait suite à l'attaque audacieuse de vendredi

contre la prison Sarposha, dans la ville de Kandahar sous contrôle canadien, où les quelque 1100 détenus, dont 400 suspects talibans, ont pris le large.

Double recul

« L'évasion massive et l'opération d'Arghandab sont des reculs, et il y en aura d'autres », a concédé le général canadien Marc Lessard, qui commande les forces de l'OTAN dans le Sud afghan, dans une interview à Reuters.

Les talibans « ont obtenu un succès tactique, il n'y a pas de doute », a-t-il dit. « Ils se sont infiltrés dans l'Arghandab. Nous saurons dans un ou deux jours s'ils vont se retrancher et combattre jusqu'à la mort », a-t-il ajouté.

Les talibans ayant miné les abords des villages et détruit les ponts, l'opération « se fait de façon méthodique », a dit le général Lessard. « Mais il est clair qu'on ne reviendra pas au statu quo. Il y a des leçons à tirer des derniers événements », a-t-il conclu.

KABOUL MENACÉ ?

Le *Washington Times*, quotidien de droite, écrivait hier avoir examiné des rapports du renseignement afghan selon lesquels les talibans et Al-Qaeda préparent une offensive majeure contre Kaboul, la capitale. Selon les informations compilées par divers services de sécurité afghans, les insurgés avanceraient jusqu'à 20 km de la ville et lanceraient une vague d'attaques suicide et d'enlèvements d'étrangers.

Selon des experts, les talibans ont voulu une fois de plus démontrer que le gouvernement Karzaï et ses alliés ne contrôlent pas le pays. Ils ont frappé fort à Kaboul même deux fois cette année, en janvier contre un hôtel cinq étoiles et en avril contre un défilé militaire où Karzaï était présent. Avec ABCNews, BBC, CNN, Al Jazeera, Reuters, AP et AFP

CAMPAGNE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Pour en finir avec claques et fessées



MARC THIBODEAU

PARIS

N'en déplaise aux parents qui croient à la manière « forte » pour élever leurs enfants, claques et fessées devraient être rapidement interdites sur l'ensemble du territoire européen.

C'est du moins l'objectif du Conseil de l'Europe, qui a lancé dimanche une vaste campagne de sensibilisation à l'échelle du continent. L'organisme de promotion des droits de l'homme espère convaincre les États récalcitrants d'emboîter le pas à des pays « exemplaires » comme la Suède, où le recours aux « châtiments corporels » envers les enfants est interdit explicitement dans la loi depuis presque 30 ans.

La tâche n'est pas mince puisque les ressortissants de plusieurs pays demeurent convaincus que la fessée ou d'autres formes de réprimandes physiques constituent une pièce incontournable de l'arsenal pédagogique parental.

La France figure dans le lot même si, là comme ailleurs, les pratiques ont sensiblement évolué au fil des décennies.

Pierre, résident parisien, se souvient que les claques étaient monnaie courante dans le pensionnat

qu'il a fréquenté à la fin des années 40 en banlieue de la capitale. Le directeur de l'établissement, pour une raison mystérieuse, imposait un silence quasi monastique aux enfants et s'assurait que chaque écart à la règle était sévèrement réprimé.

« On recevait tellement de gifles qu'à la fin, ça ne faisait même plus mal », raconte à *La Presse* le septuagénaire, qui dit avoir été marqué « toute sa vie » par les difficiles conditions vécues dans l'établissement.

Les cours de français étaient

Près d'une vingtaine de pays européens ont enchâssé dans leurs lois l'interdiction des châtiments corporels sur les enfants.

particulièrement redoutés puisque l'enseignant responsable usait d'un épais barreau de chaise pour sanctionner les élèves. « Si l'on faisait des fautes, il nous donnait des coups sur la tête. J'avais des œufs de pigeon sur le crâne », relate-t-il. Sa mère usait pour sa part occasionnellement du martinet – un fouet à plusieurs lanières – pour le punir en le fouettant sur les cuisses.

Bien que de telles pratiques soient aujourd'hui réprouvées socialement, la loi française accorde encore dans les faits un droit « raisonnable » de correction corporelle aux parents.

Le Conseil de l'Europe pense qu'il faut en finir avec ce type de passe-droit et « battre en brèche l'idée selon laquelle l'enfant est, pour la société, un mini-être humain doté de minidroits ».

Près d'une vingtaine de pays européens ont enchâssé dans leurs lois l'interdiction des châtiments corporels sur les enfants, se conformant ainsi aux objectifs des Nations unies qui visent à généraliser l'abolition à l'échelle de la planète pour 2009.

Un objectif pour le moins ambitieux à en juger par l'accueil que

trice, Jacqueline Cornet, estime qu'il existe dans le pays une forte résistance à l'abolition de pratiques comme la fessée qui s'expliqueraient, selon elle, par un certain machisme.

« Il y a encore cette notion de l'homme fort, du *pater familias* qui s'accroche malgré l'évolution des mœurs », souligne ce médecin de profession, qui insiste sur les liens existants entre la pratique des châtiments corporels et divers troubles de comportement.

« Ça ne veut évidemment pas dire que tous les enfants qui ont subi une fessée vont devenir délinquants, mais il y a une corrélation », souligne la porte-parole.

M^{me} Cornet a aussi connu son lot de fessées et de claques comme enfant. « J'ai répété la même chose instinctivement comme mère, mais ça n'a pas duré. Je me suis rendu compte, après avoir donné trois ou quatre fessées, que ce n'était pas efficace », dit-elle.

Pierre, lui, ne se verrait pas aujourd'hui lever la main sur ses petits-enfants. Il ne pense pas pour autant qu'il faille interdire purement et simplement la fessée puisque elle peut être utile, selon lui, dans des « cas extrêmes ».

« L'interdire, ça me paraît un peu excessif dans l'autre sens. Il me semble que les parents d'aujourd'hui se laissent parfois un peu bernier par leurs enfants », conclut-il.



PHOTO D'ARCHIVES, THE NEW YORK TIMES
Michelle Obama en entrevue alors qu'elle faisait campagne pour son mari à Estill, en Caroline-du-Sud, en janvier dernier.



PHOTO D'ARCHIVES, THE NEW YORK TIMES
Michelle Obama en compagnie de l'une de ses filles, Sasha, à l'occasion d'un rassemblement politique en Iowa en février dernier.



PHOTO D'ARCHIVES, THE NEW YORK TIMES
Oprah Winfrey a reçu le couple Obama à sa demeure californienne en septembre dernier afin d'amasser des fonds pour le candidat démocrate.



PHOTO STEVE FENN, REUTERS
Invitée à l'émission *The View*, hier, la femme du sénateur Barack Obama s'est défendue des accusations d'antipatriotisme lancées contre elle.



PHOTO D'ARCHIVES, THE NEW YORK TIMES
Michelle Obama en pleine campagne de promotion pour son mari à Elkhart en Indiana, en mai dernier.

Michelle Obama revue et corrigée



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — La campagne de Barack Obama a procédé hier au lancement de Michelle Obama 2.0, une version plus douce et patriotique de la femme du candidat démocrate à la présidence des États-Unis.

Depuis hier, on la voit ainsi avec son mari sur la couverture de l'hebdomadaire *US*, qui d'habitude s'intéresse à Angelina Jolie et Brad Pitt. En titre et en exergue, le magazine promet aux lecteurs de raconter «pourquoi Barack l'aime», cette femme élégante qui «magasine chez Target, adorait *Sex and the City* et ne rate jamais les récitals de ses filles».

On l'a également vue hier à *The View*, sur la chaîne ABC, où elle a

coanimé cette émission destinée aux femmes au foyer aux côtés de Whoopi Goldberg et Barbara Walters, entre autres. Walters, l'aînée du groupe, n'a pas manqué de revenir sur la fameuse déclaration de Michelle Obama, qui lui a valu d'être accusée d'antiaméricanisme.

«Pour la première fois de ma vie d'adulte, je suis réellement fière de mon pays», avait déclaré en février la femme de Barack Obama, diplômée des prestigieuses universités de Princeton et Harvard, avocate de profession et mère de deux filles, Malia, 9 ans, et Sasha, 7 ans.

Hier, en réponse à une question de Barbara Walters sur le sujet, elle s'est défendue des accusations d'antipatriotisme. «Évidemment, j'aime mon pays et nulle part ailleurs qu'en Amérique mon histoire n'aurait été possible», a-t-elle dit.

La campagne de Barack Obama n'a rien laissé au hasard, selon le *New York Times*, qui a publié hier la une un article intitulé

«Après les attaques, Michelle Obama cherche à refaire les présentations». Pour l'aider pendant le reste de la campagne présidentielle, la femme du candidat a désormais sa propre équipe, dont la directrice a été nommée lundi. Il s'agit de Stephanie Cutter,

de leurs deux enfants, qui ont été élevés dans le South Side, un quartier pauvre.

Michelle Obama, âgée de 44 ans, tentera donc de lutter contre l'image que ses adversaires ont d'elle. Des commentateurs conservateurs la décrivent souvent

Michelle Obama tentera de lutter contre l'image que ses adversaires ont d'elle. Des commentateurs conservateurs la décrivent souvent comme une femme noire en colère contre son pays.

ancienne porte-parole du candidat John Kerry à la l'élection présidentielle de 2004.

Nouveau discours

Elle aura également un nouveau discours, qui mettra l'accent sur ses origines modestes. Son père, employé au service municipal des eaux à Chicago, subvenait seul aux besoins de sa femme et

comme une femme noire en colère contre son pays. Des républicains du Tennessee ont même réalisé et diffusé une publicité critiquant sa déclaration sur la fierté.

Barack Obama est lui-même revenu sur cette pub dans une entrevue publiée hier sur le site de CBN (Christian Broadcast Network). Il a exprimé sa «profonde déception» à l'égard de

John McCain, lui reprochant de ne pas avoir condamné le spot du Parti républicain du Tennessee contre sa femme.

«Je pense que les familles ne devraient pas être ciblées, a-t-il déclaré. Je ne m'attaquerais jamais à Cindy McCain et, si je voyais des gens le faire, je les condamnerais.»

Lors de son apparition à l'émission *The View*, Michelle Obama s'est émue de la réaction de Laura Bush, qui a pris sa défense la semaine dernière.

«Je pense qu'elle a voulu dire "plus fière", c'est sans doute ce qu'elle voulait dire», a déclaré l'actuelle première dame sur ABC. Et d'ajouter: «Il faut faire très attention à ce que l'on dit. Je veux dire, je le sais, et c'est l'une des choses les plus difficiles quand on est candidat à la présidence ou quand on est l'épouse du président. Tout ce que vous dites est examiné et souvent mal interprété.»

John McCain devancé dans trois États cruciaux

D'APRÈS L'AFP ET AFP

WASHINGTON — Pour la première fois, le candidat démocrate à la présidentielle américaine Barack Obama devance son rival républicain John McCain dans trois États cruciaux pour emporter l'élection de novembre.

Obama devance McCain en Pennsylvanie (52 % contre 40 %), dans l'Ohio (48 % à 42 %) et en

Floride (47 % à 43 %), selon un sondage de l'Université de Quinnipiac. Ces trois États sont cruciaux pour la victoire en novembre de l'un ou l'autre candidat.

Le sondage réalisé par l'Université de Quinnipiac révèle aussi que les électeurs indépendants s'opposent à un «ticket» démocrate où Hillary Clinton, son ancienne adversaire démocrate, serait vice-présidente.

Au plan national, Obama rem-

porte 47 % des intentions de vote contre 42 % pour McCain, selon un autre sondage publié par Zogby, avec une avance de 22 points pour le sénateur de l'Illinois parmi les électeurs indépendants.

Dans ces trois États qui peuvent basculer (Pennsylvanie, Ohio, Floride) d'un côté ou de l'autre, Obama l'emporte sur McCain auprès des électrices avec de 10 % à 23 % d'avance. En revanche, parmi

les électeurs masculins, les deux adversaires obtiennent des résultats trop proches pour être exploités, explique un responsable de l'institut de sondage de l'université, Peter Brown.

Appui syndical à Obama

Par ailleurs, l'AFL-CIO, la plus grande confédération syndicale des États-Unis, va officiellement apporter son soutien à Barack Obama

dans les semaines à venir, ont annoncé des représentants syndicaux à l'issue d'une réunion privée avec le candidat démocrate à la présidentielle américaine hier.

Un soutien ferme de l'AFL-CIO pourrait aider Barack Obama à gagner des voix auprès des cols bleus et des ouvriers syndiqués dans des États industriels comme la Pennsylvanie, l'Ohio et le Michigan.

50 % de réduction sur les vols du mardi. Aujourd'hui seulement.

Réservez aujourd'hui. Voyagez un mardi d'ici au 30 septembre 2008.*

Allers simples au départ de Montréal offerts à partir de :

139\$ Moncton • Saint John	139\$ Thunder Bay	144\$ Orlando	144\$ Charlottetown	149\$ Deer Lake/Corner Brook
79\$ Halifax	169\$ Winnipeg	179\$ St. John's	204\$ Calgary	204\$ Edmonton
214\$ Los Angeles	219\$ Kelowna • Vancouver	219\$ Saskatoon • Regina	239\$ Victoria	259\$ Comox • Grande Prairie

Supplément carburant par aller simple : 483 km ou moins, 20 \$; 484 à 1609 km, 30 \$; 1610 km ou plus, 45 \$.

Réservez maintenant sur westjet.com, composez le 1 877 956 6982 ou communiquez avec votre agent de voyages.



* Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 19 juin (23 h 59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un mardi d'ici au 30 septembre 2008. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Le supplément carburant s'ajoute à tous les allers simples. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Visitez westjet.com pour plus de détails.

André Desmarais > Président du conseil d'administration

Guy Crevier > Président et éditeur

Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Éric Trottier > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Norbourg: Québec doit s'expliquer



ARIANE KROL

Le gouvernement québécois a toujours refusé de faire la lumière sur son rôle, et sur celui de son gendarme des marchés, dans l'affaire Norbourg. Ce petit jeu de cache-cache doit cesser. La population veut des réponses.

Surtout que l'étau se resserre. Hier, c'est un ex-fonctionnaire aux Finances qui a été arrêté dans le cadre de l'enquête criminelle de la GRC. Jean Renaud fait face à 93 chefs d'accusation, dont plusieurs pour fabrication de faux documents.

Ces gestes auraient été posés durant la période où M. Renaud était en congé sans solde du ministère. Ce n'est pas une raison pour s'en laver les mains.

Nous avons ici un fonctionnaire dont le travail consiste à analyser les demandes de crédits d'impôt d'entreprises du secteur financier. A-t-il le droit, durant son congé sans solde, de nouer des relations d'affaires avec l'une des sociétés qui a reçu de tels crédits? Si c'est le cas, il est temps de revoir le code d'éthique de la fonction publique.

Et n'oublions pas que Vincent Lacroix, le PDG déchu de Norbourg, a affirmé avoir versé des pots-de-vin à M. Renaud lorsque celui-ci était au gouvernement. Norbourg aurait ainsi reçu quatre fois plus d'argent que ce à quoi elle avait droit. La ministre des Finances assure que tout s'est fait dans les règles, son ministère dit n'avoir décelé aucun manquement dans le travail de M. Renaud. C'est un peu court. Les investisseurs floués par Norbourg ont le droit de savoir si Québec

a contribué, même à son insu, à maintenir l'entreprise à flot.

Lorsque M. Renaud a voulu revenir en poste, les Finances n'avaient rien de tangible pour justifier son congédiement, mais plus assez confiance en lui pour le réintégrer. Le ministère l'a donc «prêté» à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), tout en continuant de le payer. En vertu de quels principes un employé gênant pour la fonction publique est-il davantage à sa place au siège social d'une prestigieuse institution internationale? On aimerait savoir. Et est-ce exact que le gouvernement n'a jamais informé l'OACI que le nom de Jean Renaud avait été associé à l'affaire Norbourg?

Pourtant, le gouvernement Charest refuse de tenir une enquête publique. Motifs évoqués: le procès qui découlera de l'enquête de la GRC et le recours collectif contre l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le premier obstacle n'est pas insurmontable, mais le deuxième est effectivement embêtant. Comment exiger que l'AMF déballe son sac devant une commission d'enquête en sachant que tout ce qu'elle y dira pourra être retenu contre elle en cour?

Ce n'est pas une raison pour tout balayer sous la carpelette. Québec peut facilement demander au Vérificateur général d'enquêter sur le programme de crédits d'impôt dont a bénéficié Norbourg. On saura au moins si cette entreprise, ou d'autres, ont reçu davantage que leur dû.

Reste l'AMF. Si le recours collectif n'apporte pas toutes les réponses sur sa responsabilité et celle de l'organisme qui l'a précédée, la CVMQ, Québec devra prendre le relai. Il ne suffit pas de dire qu'on a fait les changements nécessaires pour éviter qu'une telle fraude ne se répète. Les victimes de Norbourg ont le droit de savoir si l'autorité censée les protéger leur a fait défaut.

Le don de la parole



MARIO ROY

En juillet, le chef d'État français Nicolas Sarkozy recevra Bachar el-Assad, président d'un pays, la Syrie, réputé commanditer l'assassinat politique et la terreur: faut-il parler à cet homme, s'interroge la gauche hexagonale, scandalisée? Au fait, Sarkozy aurait-il dû s'entretenir avec le potentat libyen, Mouammar Kadhafi, qui a lui aussi du sang sur les mains et dont la récente visite à l'Élysée a créé bien des remous?

Parler avec ses ennemis n'est pas approuver, ni acquiescer ni rendre hommage.

En ce cas, faut-il louer ou condamner l'actuelle administration américaine lorsqu'elle répugne à dialoguer avec le numéro un iranien, Mahmoud Ahmadinejad, dont le discours essentiel consiste à souhaiter la disparition d'Israël et l'activité principale, à cuisiner de l'uranium enrichi? Quant à cet autre ami de l'atome, le tyran nord-coréen, dernier des staliniens et affameur patenté, Kim Jong-il, était-il moral de négocier avec lui?

Enfin, Israël a-t-il bien fait de dialoguer – en passant par l'Égypte – avec le Hamas, ce mouvement qui manie tout aussi bien l'argument politique que le lance-roquettes dans sa lutte impitoyable contre l'État hébreu?...

Dans ce dernier cas en particulier, la parole a donné quelque chose.

Ce don, c'est la trêve qui entre en vigueur, aujourd'hui, et pour-

rait un peu desserrer l'étau dans lequel sont coincés les 1,4 million de Palestiniens de la bande de Gaza... à la condition qu'elle tienne, bien sûr, ce qui, soyons francs, est improbable – mais c'est là une autre question.

Sans entrer dans les finasseries de la diplomatie, lesquelles commandent sans doute des réserves dont le sens échappe au commun des mortels, on peut raisonnablement soutenir qu'il est encore plus important de parler à ses ennemis qu'à ses amis.

Et cela compte double lorsqu'il s'agit des nations.

Pour revenir à lui, Kadhafi n'a certainement pas pris, dans l'après-septembre 2001, le virage que l'on sait, renonçant à la terreur et renouant avec la communauté internationale, sans avoir eu quelques entretiens avec des gens convaincants... Et, malgré l'hostilité que cette initiative a soulevée à New York, l'Université Columbia a été bien inspirée, en septembre dernier, de recevoir Ahmadinejad – qui en a profité pour déclencher une franche rigolade avec sa profession de foi négationniste concernant... l'homosexualité perse!

On rétorquera que, au bout du compte, il a été funeste pour le monde de dialoguer avec Adolf Hitler entre 1937 et 1939. Et c'est exact. La parole a aussi ses limites.

Parler n'est pas approuver ou acquiescer. En fait, ce n'est pas la négociation avec Hitler qui était condamnable, ça a été son résultat, une capitulation avant la lettre.

Parler n'est pas non plus rendre hommage. Placer la Libye – encore elle – à la présidence d'une commission des droits de l'homme; ou recevoir le président zimbabwéen Robert Mugabe à une conférence sur l'agriculture... tout cela, qu'on ne peut voir que dans le divertissant univers onusien, n'est pas une ouverture à la parole: c'est un geste absurde et méprisant pour les peuples concernés.

Ou alors, peut-être, une ultime et douteuse finasserie de la diplomatie.



André-Philippe Côté, *Le Soleil*

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Le plus grand premier ministre

Nous vous demandions, hier, de nous dire qui fut notre plus grand premier ministre depuis Jean Lesage. Voici quelques-uns des courriels reçus.

D'abord Jean Lesage



Je me suis politisé dès l'âge de 12 ans, avec la première campagne de Jean Lesage. Celui-ci fut, avec Lucien Bouchard, un des premiers ministres qui a su le mieux

prendre les rênes du pouvoir du Québec avec fermeté, assurant ainsi une réorientation positive de l'État. Mais en ce qui a trait à la fibre nationaliste, les Lévesque, Parizeau et Landry furent des poids lourds qui ont eu l'honneur de diriger le Québec avec honneur. Chacun de ces premiers ministres a laissé une empreinte indélébile sur notre terre.

Jacques Landry
Longueuil

Lévesque, indéniablement

Le plus grand premier ministre de l'histoire du Québec est sans aucun doute René Lévesque. Durant ses deux mandats à la tête du Québec, il a défendu l'autonomie et les intérêts des Québécois face au gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau, qui était intransigeant envers le Québec. De plus, René Lévesque a toujours été un grand défenseur de la langue française et de l'identité québécoise, et l'adoption de la Charte



de la langue française (la loi 101) par son gouvernement, en 1977, en est la preuve. Également, René Lévesque était un grand démocrate parce qu'il a toujours respecté la volonté de la population du Québec sur le plan de la question nationale. Par exemple, après la défaite du camp du OUI lors du référendum de 1980, la population du Québec avait très clairement affirmé qu'elle ne voulait pas d'un pays souverain et qu'elle voulait rester dans la fédération canadienne. René Lévesque a respecté la volonté et l'opinion de la majorité des Québécois. René Lévesque est le plus grand premier ministre de l'histoire du Québec parce qu'il a été le porte-étendard d'un rêve qui était l'indépendance du Québec et il a contribué à amener le Québec aux portes

de la modernité en complétant la Révolution tranquille que Jean Lesage avait emgagée en 1960. Aujourd'hui, le Québec aurait besoin d'un leader fort et charismatique comme René Lévesque pour le sortir de sa torpeur et déclencher une nouvelle révolution tranquille.

Simon Leduc

Révolution tranquille

Si un des critères importants pour juger qui a été le meilleur est le résultat obtenu à la fin du mandat, il m'apparaît indéniable que Jean Lesage a été le plus grand. Il suffit de penser aux résultats de la Révolution tranquille pour s'en convaincre: nationalisation de l'électricité, création du ministère de l'Éducation, etc. Jean Lesage a su s'entourer de gens non seulement compétents (par exemple, Paul Gérin-Lajoie), mais aussi de gens de caractère (notamment René Levesque) pour n'utiliser que ces deux exemples. Il a été, par sa prestance, sa perspicacité et sa finesse politique, capable de faire travailler cette équipe dans la bonne direction et réaliser ces grands travaux qui, aujourd'hui, forment encore les bases de notre société.

Jacques. A. Dion
Trois-Rivières

Équipe du tonnerre

Qui fut notre plus grand premier ministre? Ma réponse est Jean Lesage. Il a lancé la Révolution tranquille avec une équipe du tonnerre! Le second est sans conteste René Lévesque, issu de l'équipe précédente. La fierté québécoise s'est enracinée avec lui. Et le troisième est Robert Bourassa, l'équilibriste réaliste. Merci messieurs pour nous avoir permis de grandir sans tomber dans l'anarchie ou la violence, si loin de la démocratie...

Guy Brunelle
Montréal

Émancipation du Québec

Pour moi, le premier qui se qualifie est Robert Bourassa. C'est l'homme qui a le plus contribué à l'émancipation du Québec.

G. R. Beliveau

On oublie Godbout

Il me semble que le premier ministre Joseph-Adélard Godbout devrait à tout le moins être nommé. Souvent oublié, il a tout de même accompli des choses incroyables: vote des femmes, école obligatoire jusqu'à 14 ans et école primaire gratuite, code du travail, création d'Hydro-Québec, etc. Il serait bien qu'on parle de lui un peu plus.

Sébastien Moquin

Bourassa, le mal-aimé



Qui fut notre plus grand premier ministre? Mon choix va vers le bâtisseur de la baie James... le visionnaire et le mal-aimé: Robert Bourassa.

Raymond Larocque

1/3, 1/3, 1/3

Il va s'en dire que René Lévesque a été, et de loin, le meilleur premier ministre! Jean Lesage est le suivant, juste devant Jacques Parizeau. Daniel Johnson père n'a pas eu un règne suffisamment long pour faire partie de cette liste. Bernard Landry n'a pas été mauvais. Robert Bourassa, c'est ambigu... pas un grand homme politique, mais il a osé la baie James. Les autres? Les frères Johnson et Lucien Bouchard ont sans doute été les plus mauvais. Des opportunistes sans vision. Trois sur neuf ont été bons, trois ont été ordinaires et trois pas très bons...

Sylvain Martin

Difficile de choisir

Difficile en effet de choisir entre un René Lévesque, un Jean Lesage, un Lucien Bouchard ou même un Robert Bourassa. À leur façon, ils ont tous incarné le courage, la sagesse, la vision. La seule chose qu'on puisse dire avec certitude, c'est qu'à côté de ces géants, ceux qu'on a eus depuis sont des nains insignifiants, et particulièrement le premier ministre actuel.

Pierre-Yves Pau



ALVINE KRANS
Housses de coussin

14,99\$ les 2

ALVINE KRANS. Housses de coussin.
14,99\$ les 2. Pur coton rouge et blanc. 50x50cm.



ORGEL. Lampe de table. 24,99\$. Abat-jour en papier sur pied en acier verni. Ampoule max. 60W. L15xH57cm. A.R.



PJÄTTERYD. Tableau. 39,99\$. Vanilla night.
Impression sur toile de qualité. 56x56cm.

NORNA. Coussin.
9,99\$. Coton écru.



AGEN. Fauteuil. 39,99\$. Empilable.
Rotin et bambou tressé main. L58xP56xH79cm.



OFELIA. Jeté. 39,99\$. 80% acrylique, 12% laine et 8% polyester, blanc, lavable en machine. 170x130cm.

OFFRE SPÉCIALE!
Fauteuil en rotin



BLOMSTER. Vase. Verre soufflé bouche. 49,99\$. Ø25xH65cm.
29,99\$. Ø17xH45cm. BLOMSTER. Fleurs de magnolia artificielles.
24,99\$. Tige en acier flexible. H170cm.



RITVA. Rideaux à embrasses. 39,99\$ les 2.
Pur coton. Couleurs variées. 145x250cm.



19,99\$ ch.

4 jours
seulement!
19 – 22 juin

OFFRE SPÉCIALE! IDBYN. Fauteuil en rotin. 19,99\$ ch.

Structure peinte acrylique teinté. Rotin et saule tressé.
Écru, blanc ou noir. L57xP53xH76cm.

LIMITE DE 2 PAR CLIENT. Jusqu'à épuisement des stocks.
Aucun bon différé. IDBYN. Coussin. 5,99\$ ch. Enveloppe coton
noir ou écru. Garnissage polyester. L43xP42xH3cm.



KASSETT. Boîtes avec couvercle.
11,99\$ les 2. Blanc ou noir. Avec porte-
étiquette et étiquettes. L28xP35xH18cm. A.R.

RITVA. Housse de coussin.

6,99\$ ch.



RITVA. Housse de coussin. 6,99\$ ch.
Pur coton. Couleurs variées. 50x50cm.

BEDDINGE LÖVÅS
Canapé-lit

379\$



BEDDINGE LÖVÅS. Canapé-lit. 379\$. Pour 2 personnes.
2 coussins d'appoint fournis. Housse coton LAXBRO rouge,
lavable en machine. L200xP104xH91cm.



BILLY
Bibliothèque
69\$

BILLY. Bibliothèque. 69\$. Tablettes à hauteur réglable. Panneau décor blanc. L80xP28xH202cm. A.R.



Côtes levées BBQ
et poulet rôti
9,99\$

Offre valable jusqu'au 22 juin.

IKEA BOUCHERVILLE

586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL

9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca

Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA



Si bien chez soi